

Le Conseil départemental  
soutient la culture en Val d'Oise

**La**

# **Bibliothèque**

**VAUT-ELLE LE "COÛT" ?**

**UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE DES  
IMPACTS DES BIBLIOTHÈQUES  
DU VAL D'OISE**

# La

# Bibliothèque

## VAUT-ELLE LE "COÛT" ?



La politique de lecture publique du Conseil départemental du Val d'Oise est en phase avec les points évoqués dans le rapport rendu par le Sénat en novembre 2015 : rôle social des bibliothèques « troisième lieu », lutte contre la fracture numérique, pertinence de la mutualisation des moyens accordés aux équipements de proximité... Autant d'axes d'intervention que les partenaires du Conseil départemental connaissent bien. L'objectif du Conseil départemental est d'offrir aux valdoisiens des services de bibliothèques modernes, adaptés à l'évolution des usages. Cette volonté se heurte aujourd'hui à un climat de crises : crise financière, crise des valeurs, crise du lien social. Ce contexte explique l'importance prise par l'évaluation des politiques publiques.

Tous les services publics sont aujourd'hui questionnés quant à leurs coûts et leur pertinence.

Convaincu que la bibliothèque est un outil du lien social et un atout pour la collectivité, le Conseil départemental du Val d'Oise a choisi d'approfondir la question de manière concrète : à quoi sert la bibliothèque construite sur le territoire ? Quelle est la plus-value de cet investissement ? Qu'est-ce que la bibliothèque apporte aux habitants et au territoire ? Est-ce que la bibliothèque vaut le « coût » au regard des investissements consentis ? A-t-elle un impact sur la qualité de vie des habitants sur le territoire ? Et si oui, lesquels ? Autant de questions auxquelles cette étude tente d'apporter des éléments de réponse.

Dans une démarche exploratoire, les services du Département dont, en premier lieu la bibliothèque départementale du Val d'Oise, ont travaillé à l'élaboration d'une méthodologie pour collecter les données qui sont présentées ici. Les outils imaginés et utilisés sont perfectibles et il appartiendra à ceux qui suivront la voie ouverte par le Val d'Oise de préciser, d'améliorer, d'ajouter, de modifier.

Nous espérons que cette étude sera lue, critiquée et qu'elle donnera lieu à des débats qui seront le point de départ de nouveaux projets, innovants et porteurs pour la lecture publique et pour le développement des services aux habitants.

**Arnaud Bazin**

Président du Conseil départemental du Val d'Oise





que

# Sommaire

■ Présentation	02
■ Portrait du Val d'Oise	05
■ Mesurer l'impact des bibliothèques, comment ?	08
■ La bibliothèque : un acteur économique	15
■ Dans quelle mesure la bibliothèque soutient-elle les entreprises locales ?	15
■ Est-ce que la bibliothèque contribue à l'attractivité du territoire ?	20
■ La bibliothèque : un vecteur de l'inclusion sociale	23
■ La bibliothèque, outil de la politique de l'emploi ?	23
■ La bibliothèque contribue-t-elle à l'inclusion sociale ?	26
■ La bibliothèque, élément de la qualité de vie des usagers ?	29
■ La bibliothèque : une plateforme culturelle	30
■ La bibliothèque, un outil de la politique culturelle ?	30
■ La bibliothèque, une porte ouverte sur d'autres pratiques culturelles ?	31
■ La bibliothèque : une ressource de formation	32
■ La tradition de travail de la bibliothèque et sa contribution à la réussite scolaire	32
■ La bibliothèque, un lieu de développement continu des compétences ?	34
■ Annexe 1 : Questionnaire en ligne à destination des bibliothèques de l'échantillon	37
■ Annexe 2 : Grille d'entretien avec les bibliothécaires de l'échantillon	44
■ Annexe 3 : Questionnaire aux usagers de la bibliothèque	46
■ Annexe 4 : Grille d'entretien avec les élus des communes de l'échantillon	50
■ Annexe 5 : Budget d'acquisition des bibliothèques de l'échantillon	51
■ Annexe 6 : Âge et lieu de résidence des répondants au questionnaire usager	51

A group of children and adults are sitting on a red patterned rug in a library. A man with glasses is sitting on a red and grey sofa, reading a book. Several children are sitting on the floor and on orange plastic chairs, listening to him. There are bookshelves in the background with various children's books. A yellow banner with text is overlaid on the image.

# Présentation

**Pourquoi se poser la question  
du coût de la bibliothèque ?**

Poser la question du coût de la bibliothèque au regard de ses résultats ne coule pas de source et peut susciter de l'inquiétude : la bibliothèque est un service public et, à ce titre, n'a pas vocation à être économiquement rentable. Il n'est pas question ici de remettre en cause cette évidence, mais plutôt de tenter de mesurer les effets positifs que génère cet équipement de proximité.

Le questionnement autour des services publics n'est pas purement hexagonal bien au contraire. De nombreux pays européens se sont interrogés sur la pertinence de leurs services publics et notamment sur la lecture publique. Le nombre de bibliothèques en Grande-Bretagne a, par exemple, diminué de plus de 8% depuis 2010<sup>1</sup>. En 2013, le Danemark et les Pays-Bas ont commandé des études afin d'objectiver les externalités positives suscitées par la présence d'une bibliothèque sur le territoire. Dans cette même veine, l'Espagne a également mené une enquête en 2015. L'Association FESABID, équivalent ibérique de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), a conduit une étude d'impact des bibliothèques espagnoles. Les conclusions de cette étude sont sans équivoque : pour un euro investi, une bibliothèque offre un retour sur investissement qui se chiffre entre 2.80 et 3.83 euros selon la méthode utilisée<sup>2</sup>. Cet impressionnant résultat a suscité de vives réactions. Le Groupe AFNOR travaille à la mise au point d'une norme sur l'évaluation de l'impact des bibliothèques, reprenant les cadres méthodologiques utilisés par l'enquête FESABID et encourageant les bibliothèques à se saisir de cette question<sup>3</sup>. L'Association des Bibliothécaires de France (ABF), soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication, s'est saisie de la question et élabore actuellement les cadres d'une enquête nationale sur la question.

Si les champs culturels ou éducatifs sont facilement évoqués quand on parle des bibliothèques, les impacts sociaux ou économiques de son action font plus rarement l'objet d'analyses. Or, la bibliothèque contribue aussi au dynamisme d'un territoire sur ces aspects-là, et il est essentiel de disposer des outils nécessaires pour objectiver cette contribution afin d'éclairer les arbitrages politiques locaux. Cela permettra également de restituer sa juste place à la bibliothèque. En effet, les restrictions budgétaires que connaissent aujourd'hui les collectivités contraignent les élus à prendre des décisions politiques stratégiques : l'exigence citoyenne de garantir l'adéquation des investissements publics aux besoins des populations doit cohabiter avec la nécessité de faire des économies. L'évaluation des politiques publiques et de l'action de la bibliothèque est une opportunité pour répondre à ces questions. En inventant des indicateurs nouveaux pour mesurer tous les impacts de cet équipement de proximité, elle va permettre de l'inscrire dans son contexte réel, comprenant des dimensions économique, sociale, éducative et culturelle.

Cette étude a donc pour objectifs :

- D'éclairer les décisions des élus et leurs arbitrages ;
- De renouveler l'évaluation des bibliothèques en proposant une approche qui prenne en compte aussi les aspects économiques, sociaux, culturels et éducatifs ;
- D'identifier les axes et missions qui ont un impact fort sur les populations (en sachant précisément pourquoi les gens fréquentent la bibliothèque, ce qu'ils viennent chercher à la bibliothèque) et sur les territoires pour les mettre au cœur des projets locaux de lecture publique.

Cette démarche, si elle n'est pas inédite comme l'attestent bon nombre d'exemples européens ou internationaux (voir Schéma contexte), n'en est pas moins nouvelle en France : c'est la première fois qu'à l'échelle d'un département, on propose de mesurer les impacts de la bibliothèque dans ces différents champs. L'étude valdoisienne a donc valeur d'expérimentation, et pourra ainsi servir de point de départ à d'autres chantiers d'évaluation, nourrir des approfondissements constructifs et plus thématiques.

1 Pierre Georges Les bibliothèques britanniques en danger, LivresHebdo, 9 février 2015. Disponible sur : <http://www.livreshebdo.fr/article/les-bibliotheques-britanniques-en-danger>

2 Conclusions de l'étude FESABID : « La valeur que les bibliothèques apportent à la société et l'économie nationale », janvier 2014. Version anglaise du rapport disponible sur : [http://www.fesabid.org/documentos/economic\\_social\\_value\\_information\\_service\\_libraries.pdf](http://www.fesabid.org/documentos/economic_social_value_information_service_libraries.pdf)

3 AFNOR, Livre Blanc « Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ? ». Disponible sur : [http://portailgroupe.afnor.fr/public\\_espacenormalisation/AFNORCN46-8/Livre%20Blanc%20fev2016.pdf](http://portailgroupe.afnor.fr/public_espacenormalisation/AFNORCN46-8/Livre%20Blanc%20fev2016.pdf)

# Le contexte de l'expérimentation valdoisienne<sup>4</sup>

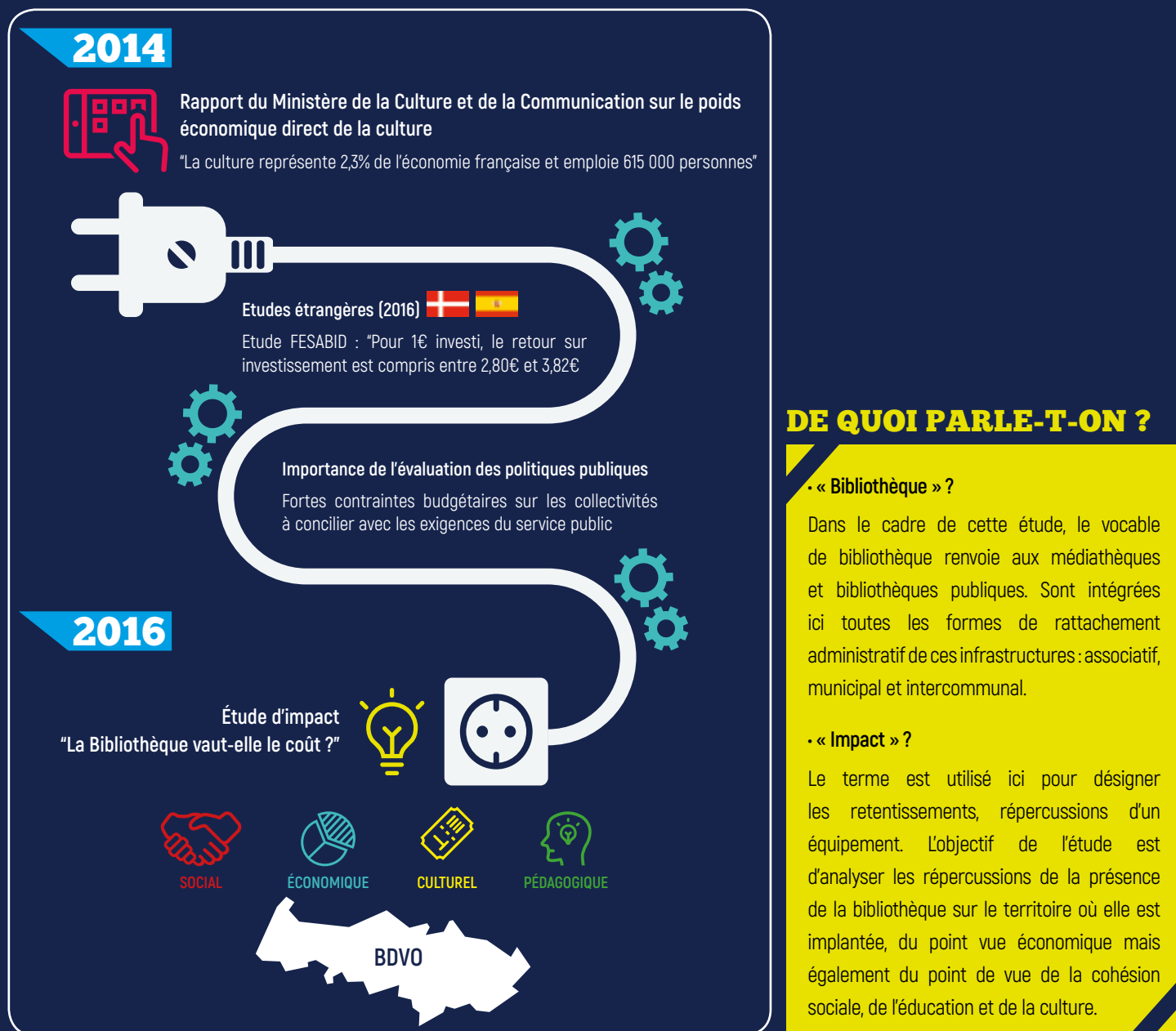


Figure 1 : Le contexte de l'expérimentation valdoisienne

## QUELQUES PRÉCAUTIONS PRÉALABLES :

Cette étude n'a pu être menée que grâce à la précieuse mobilisation des partenaires de terrain qui ont ouvert leurs portes et leurs livres de compte, qui ont réussi à impliquer leurs usagers (et de quelle manière : 819 questionnaires ont été collectés !). La bibliothèque, service public de lecture, répond à des objectifs définis par une politique locale. En ce sens, la bibliothèque, au même titre que toutes les politiques publiques, a pour objectif de satisfaire l'intérêt général. Comment le définir ? L'une des conditions d'exercice de l'intérêt général est la non recherche du profit : le service public n'est pas soumis aux exigences de rentabilité et l'objectif de cette étude n'est pas de démontrer que le service public rendu par la bibliothèque doit être rentable. Il se trouve qu'il l'est par bien des aspects dont il est possible de rendre compte objectivement.

L'étude mise en oeuvre est une expérimentation : la démarche du Conseil départemental du Val d'Oise n'est pas de prétendre à l'exhaustivité sur les impacts de la bibliothèque, mais plutôt de partager largement des intuitions et de les confronter à une réalité locale. Charge ensuite à chacun des lecteurs de cette étude de s'approprier la méthodologie, de la critiquer, de l'améliorer, de l'enrichir... et de la partager à son tour.

## EN QUOI CONSISTE L'ÉTUDE ?

L'objectif de cette étude est d'examiner les effets positifs générés par la bibliothèque pour la collectivité qui en assume le fonctionnement quotidien. La première partie de ce document présente les outils et la méthode retenus pour collecter les données. La seconde partie est quant à elle consacrée à l'analyse des données.

# Portrait du Val d'Oise

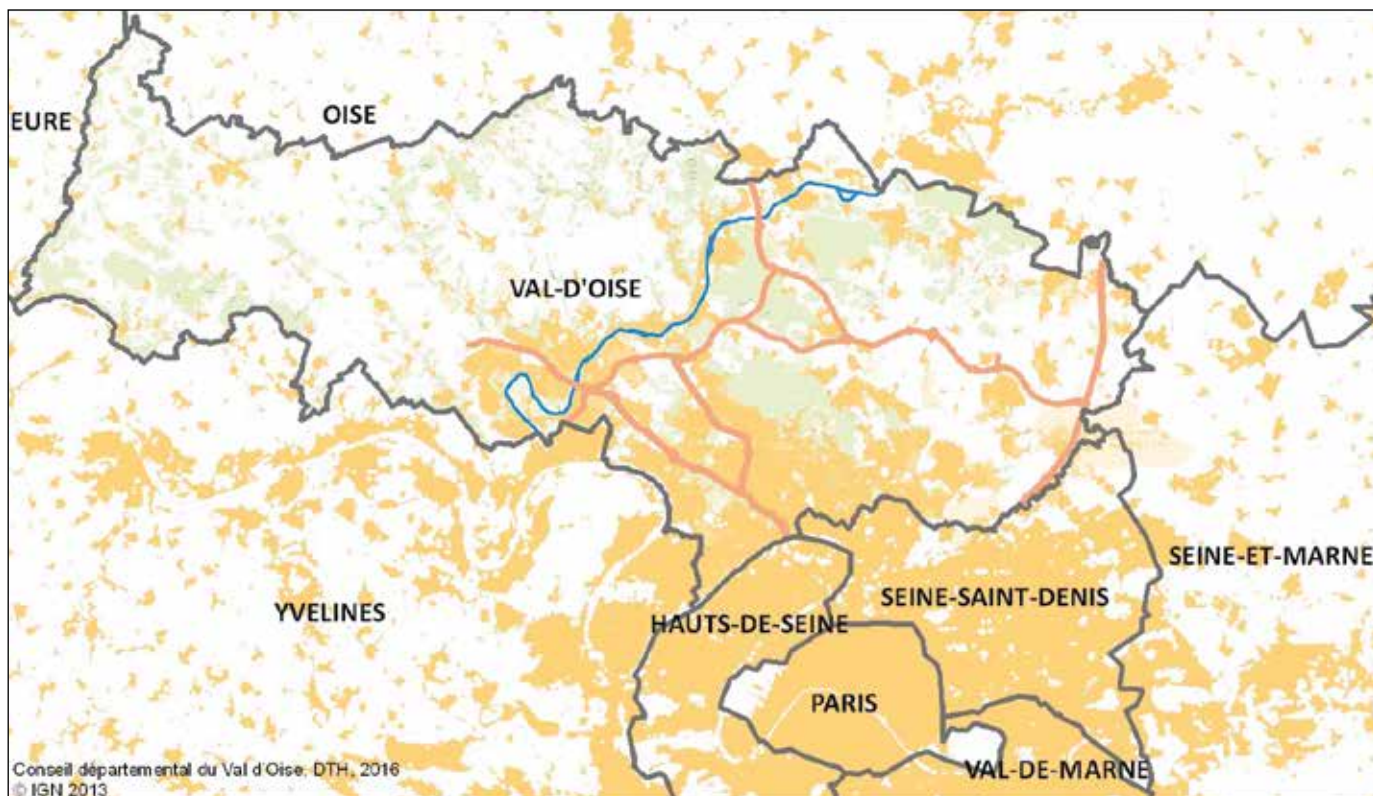


Figure 2 : La position géographique du Val d'Oise en Ile-de-France

Le Val d'Oise est l'un des 8 départements de la région Île-de-France, dont il constitue la partie Nord-Ouest. Le chef-lieu du département se trouve à Cergy. C'est un département de la grande couronne caractérisé par son territoire contrasté, fortement urbanisé au sud et à l'est (Sarcelles, Argenteuil, Roissy...) mais également rural et naturel au nord et à l'ouest, avec notamment deux parcs naturels régionaux : le Vexin français et l'Oise-Pays de France. Le patrimoine culturel et touristique du Val d'Oise est particulièrement riche et compte de nombreux lieux remarquables comme Auvers-sur-oise ou des sites tels que les châteaux d'Ecouen et les abbayes de Royaumont et de Maubuisson.

Le Val d'Oise concentre 10% de la population francilienne, accueille des sites industriels majeurs à l'échelle de l'Île-de-France dans des filières très dynamiques comme l'aéronautique (3 400 emplois), la cosmétique (5 400 emplois), la mécanique/mécatronique (16 200 emplois) ou encore les systèmes de sécurité, connectés à un tissu dense de PME-PMI, mais aussi au second pôle universitaire régional après Paris, accueillant 28 000 étudiants localisés à Cergy-Pontoise au sein d'une douzaine d'établissements - une Université, une grande école de commerce, l'ESSEC, des grandes écoles d'ingénieurs, ainsi qu'une école nationale supérieure d'arts.

Le Val d'Oise joue en outre un rôle majeur en tant que territoire porte d'entrée internationale de la Région capitale, avec la présence sur son territoire des deux aéroports internationaux, Roissy et Le Bourget, un positionnement au cœur de l'Axe Seine ainsi que dans le prolongement direct du Canal Seine Nord Europe.

# Secteurs d'activité économique en Val d'Oise

(emplois salariés marchands - année 2015)

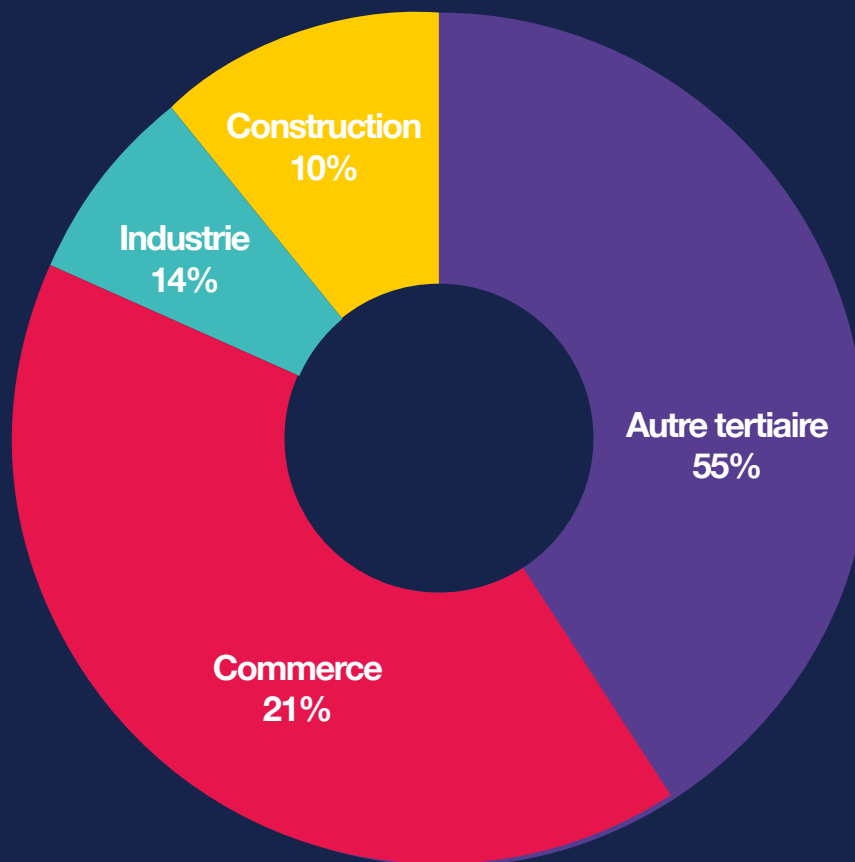


Figure 3 : Secteurs d'activité économique en Val d'Oise pour 2015

20 % des 1.194.681 habitants du Val d'Oise avaient moins de 20 ans en 2013<sup>5</sup>, ce qui fait du département l'un des plus jeunes de France. Les problématiques d'emplois et d'insertion sont néanmoins fortes sur le territoire, avec un taux de chômage de 10,1 %<sup>6</sup> au premier trimestre 2016 qui positionne le Val d'Oise en avant dernière place régionale, juste devant la Seine-Saint-Denis (13%<sup>7</sup>). Par ailleurs, Le Val d'Oise compte désormais 33 000 allocataires du RSA socle (décembre 2015), avec une progression de + 34% du nombre de bénéficiaires ces 5 dernières années (décembre 2010 à décembre 2015).

Enfin, le taux d'emploi, à savoir le rapport entre le nombre des emplois existants sur un territoire donné et celui des actifs qui y résident<sup>8</sup>, est largement inférieur à 1 en Val d'Oise, et il se dégrade même entre 2008 (0,75) et 2013 (0,72)<sup>9</sup>. Cette logique induit des migrations pendulaires (domicile-travail) importantes : un salarié sur deux quitte le Département pour se rendre sur son lieu de travail.

<sup>5</sup> Chiffres de l'INSEE issus du dernier recensement de 2013

<sup>6</sup> Chiffres de l'INSEE

<sup>7</sup> Chiffres de l'INSEE

<sup>8</sup> Chiffres de l'INSEE disponibles sur : <http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codgeo=dep-95>

<sup>9</sup> Chiffres disponibles sur : [http://www.data.drees.sante.gouv.fr/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF\\_ActivePath=P335,336](http://www.data.drees.sante.gouv.fr/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF_ActivePath=P335,336)



# La lecture publique valdoisienne en chiffres :

- **128 bibliothèques** dans le département : plus de 94%<sup>10</sup> de la population du département a une bibliothèque dans sa ville → **premier réseau culturel de proximité**
- En 2014 : **2,67 millions d'entrées** dans les bibliothèques du Val d'Oise
- En 2015 : **2 737 956 documents** présents dans les bibliothèques du département (tous supports confondus)
- Total 2015 des prêts tous supports confondus : **8 078 370**
- Total 2015 des m<sup>2</sup> des bibliothèques du département : **67 341 m<sup>2</sup>**, soit 0,043 m<sup>2</sup> par habitant (ce qui est en dessous des 0,07 m<sup>2</sup> préconisés par le Ministère de la Culture et de la Communication). La surface de bibliothèque est de **0,047 m<sup>2</sup>** par habitant en moyenne en Île-de-France.

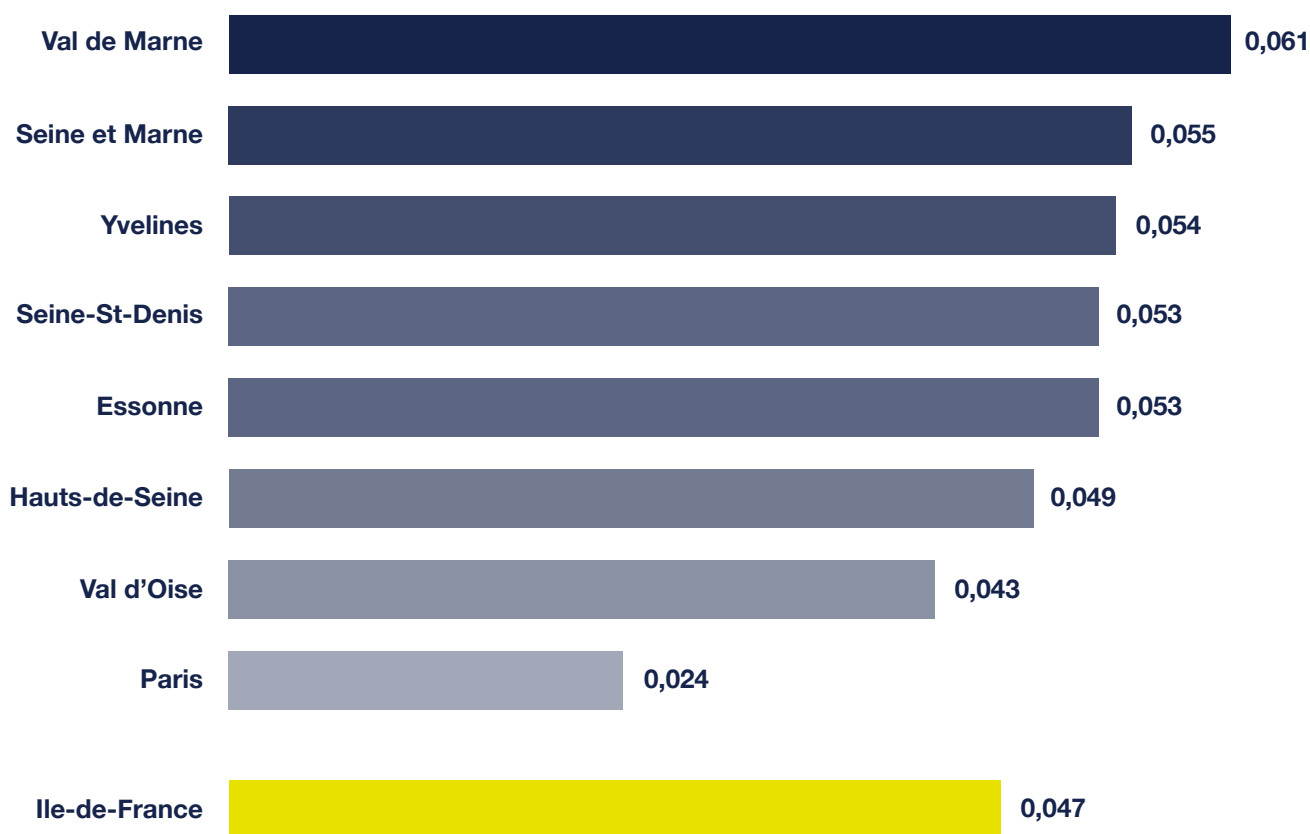


Figure 4 : Nombre de m<sup>2</sup> par habitant selon le département  
(Source : Albe-Tersiguel, Séverine / L'offre culturelle dans le Val d'Oise / IAU idF - Le MOTif 2014, INSEE 2012)

<sup>10</sup> Chiffres établis à partir des données de l'INSEE

# Mesurer l'impact des bibliothèques, comment ?

## 4 DIMENSIONS EXPLORÉES :

L'impact d'une bibliothèque sur un territoire est très varié et embrasse plusieurs domaines. Nous avons commencé par répertorier l'ensemble des questions auxquelles nous voulions réfléchir et pour lesquelles nous souhaitons que l'étude d'impact apporte des réponses objectives :

- Dans quelle mesure la bibliothèque interagit avec les commerces de proximité ?
- Les personnes qui fréquentent la bibliothèque trouvent-elles plus facilement un emploi ?
- La bibliothèque a-t-elle permis aux usagers de faire des rencontres ?
- Est-ce que la bibliothèque permet une ouverture culturelle ?
- Dans quelle mesure contribue-t-elle à la réussite scolaire, à la qualité de vie et à la santé des usagers ?

A partir de cette liste d'interrogations, une typologie a été élaborée pour regrouper les questions et élaborer des indicateurs pour collecter les données permettant d'apporter des éléments de réponse. Comme l'illustre le schéma ci-dessous, quatre grandes thématiques ont été identifiées : social, éducatif, économique et culturel.

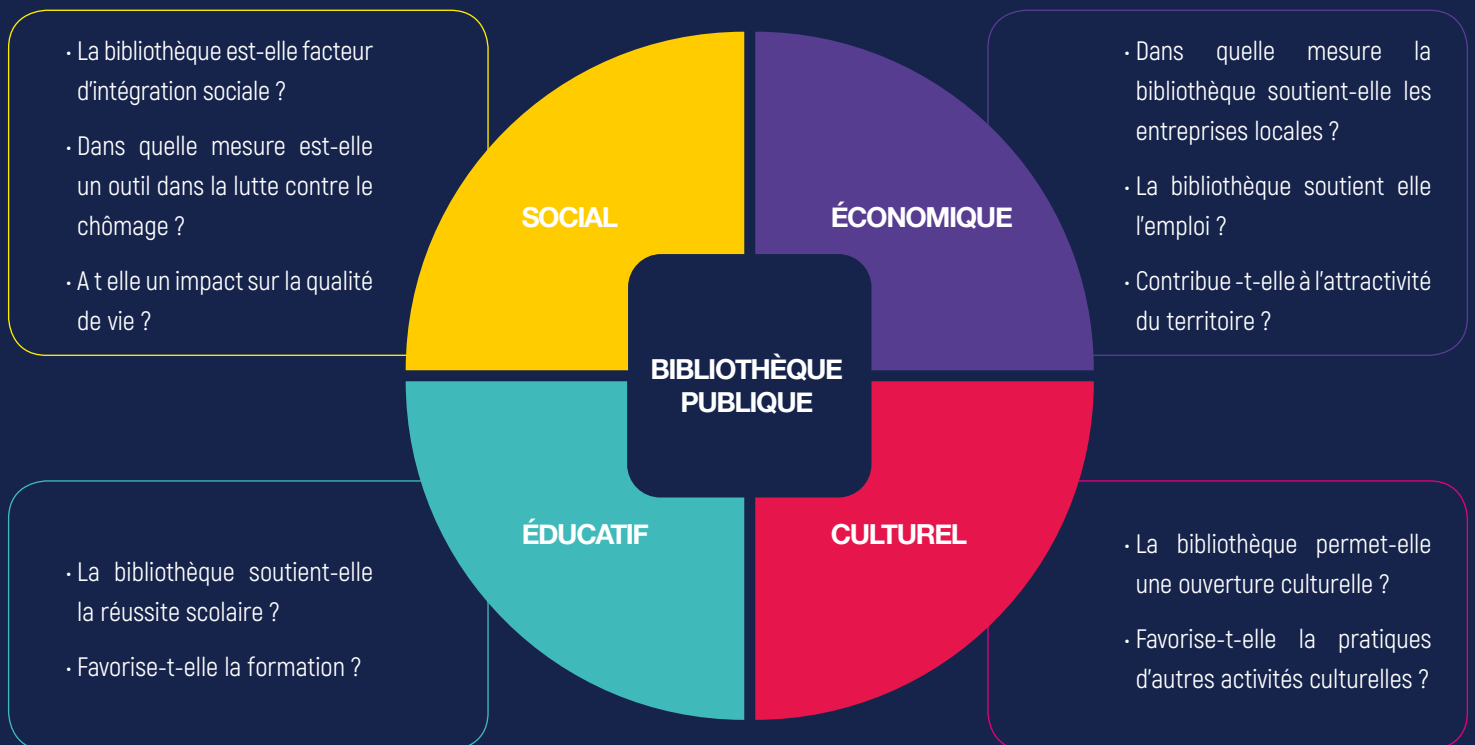


Figure 5 : Les thématiques abordées dans cette étude<sup>11</sup>

<sup>11</sup> Voir annexe 1

Au sein de ces thématiques, certaines questions pourtant intéressantes, ont dû être abandonnées : il n'a pas été possible dans le cadre de cette étude de collecter toutes les informations nécessaires à l'analyse des questions soulevées.

C'est par exemple le cas de l'impact de la bibliothèque sur la réussite scolaire. Intuitivement, on peut penser que la bibliothèque a une influence certaine sur la réussite scolaire. Toutefois, il est méthodologiquement très complexe d'isoler l'impact seul de la bibliothèque dans la trajectoire scolaire d'un individu.

Il est, par ailleurs, complexe de trouver le bon lien de causalité :

- Est-ce qu'une personne réussit bien à l'école parce qu'elle fréquente la bibliothèque ?
- Fréquente-t-elle la bibliothèque parce qu'elle réussit à l'école ?
- A partir de quel rythme de fréquentation peut-on mesurer des effets ?
- Comment peut-on isoler l'effet propre de la bibliothèque sur les résultats scolaires ?

Il a donc été décidé d'aborder cette question sous un angle différent, *via* le recueil du ressenti des usagers dans le cadre d'une enquête quantitative par questionnaire.

Dans le domaine économique, les indicateurs liés au coût de fonctionnement réel ont été difficiles à obtenir : les fluides, l'entretien des bâtiments ou encore la maintenance informatique font partie des dépenses globalisées qui reviennent à la collectivité et il n'a pas toujours été possible d'isoler les coûts liés au fonctionnement propre de la bibliothèque. Les chiffres présentés ci-après sont donc parfois parcellaires, et sont signalés comme tels.



### **UN ÉCHANTILLON POUR REPRÉSENTER LE TERRITOIRE**

En 2016, le département du Val d'Oise compte 128 bibliothèques implantées dans 108 communes. Le cadre de notre enquête ne permettant pas d'interroger toutes les bibliothèques, la méthodologie de l'échantillon représentatif a été retenue.

Les critères choisis pour élaborer l'échantillon ont porté sur la population, l'environnement institutionnel de la collectivité mais également les caractéristiques géographiques et de gestion de la bibliothèque. La volonté de bien retranscrire les diverses réalités auxquelles sont confrontées les bibliothèques a présidé à la sélection de ces éléments. Ces critères ainsi que la raison de leur choix sont explicités dans le tableau qui suit :

Critère retenu	Motifs	Nombre de communes concernées à l'échelle du département	Nombre de communes concernées dans l'échantillon
L'implantation dans une communauté d'agglomération	Permet de mettre en exergue la dimension intercommunale dans la gestion des services publics	62	6
L'implantation dans une commune de moins de 2.000 habitants	L'hétérogénéité de la densité de population du département	31	3
L'implantation dans une commune comptant entre 2.000 et 5.000 habitants		28	3
L'implantation dans une commune comptant entre 5.000 et 20.000 habitants		27	3
L'implantation dans une commune comptant plus de 20.000 habitants		32	4
La présence d'une librairie sur le territoire	Permet de situer la position de la bibliothèque en tant que point d'accès aux livres	22	2
L'implantation dans un quartier prioritaire	Territoires urbains où le revenu par habitant est inférieur à 60 % du revenu médian national qui s'élève à 11 250 euros par an	96	11
La gestion associative de la bibliothèque	Critères permettant de traduire les diverses réalités des bibliothèques du Val d'Oise	29	3
La gestion communale de la bibliothèque		77	9
La gestion intercommunale de la bibliothèque		12	1
Un fonctionnement assuré par des salariés		78	9
Un fonctionnement assuré par des bénévoles		40	94
L'Indice de Développement Humain (IDH) de la commune	Permet de situer le service public au regard des besoins de la population		L'Indice de Développement Humain (IDH) de la commune selon la carte établie par l'Institut d'Aménagement Urbain d'Ile-de-France (IAU) (consultable sur <a href="http://sigr.iauidf.fr/webapps/visiau/">http://sigr.iauidf.fr/webapps/visiau/</a> )

Figure 6 : Tableau des critères et de leur traduction dans l'échantillon

Cette méthodologie de l'échantillon représentatif permet de rendre compte de façon équilibrée de la diversité des types de bibliothèques sur le territoire. Nous avons pris un échantillon composé de 13 bibliothèques de manière à avoir un effectif de 10% de la totalité des établissements. Certaines données se révèlent toutefois difficiles à extrapoler à l'échelle du Val d'Oise à partir de l'échantillon observé. C'est le cas notamment quand le nombre de bibliothèques est faible pour une catégorie donnée : les informations produites dans ce cas n'ont qu'une valeur indicative.

Les communes retenues dans notre échantillon sont les suivantes : Aavernes, Belloy-en-France, Champagne-sur-Oise, Commeny, Enghien-les-Bains, Ermont, Jouy-le-Moutier, Le Thillay, Saint Brice-sous-Forêt, Saint-Gratien, Saint-Ouen-l'Aumône, Seugy et Villiers-le-Bel.

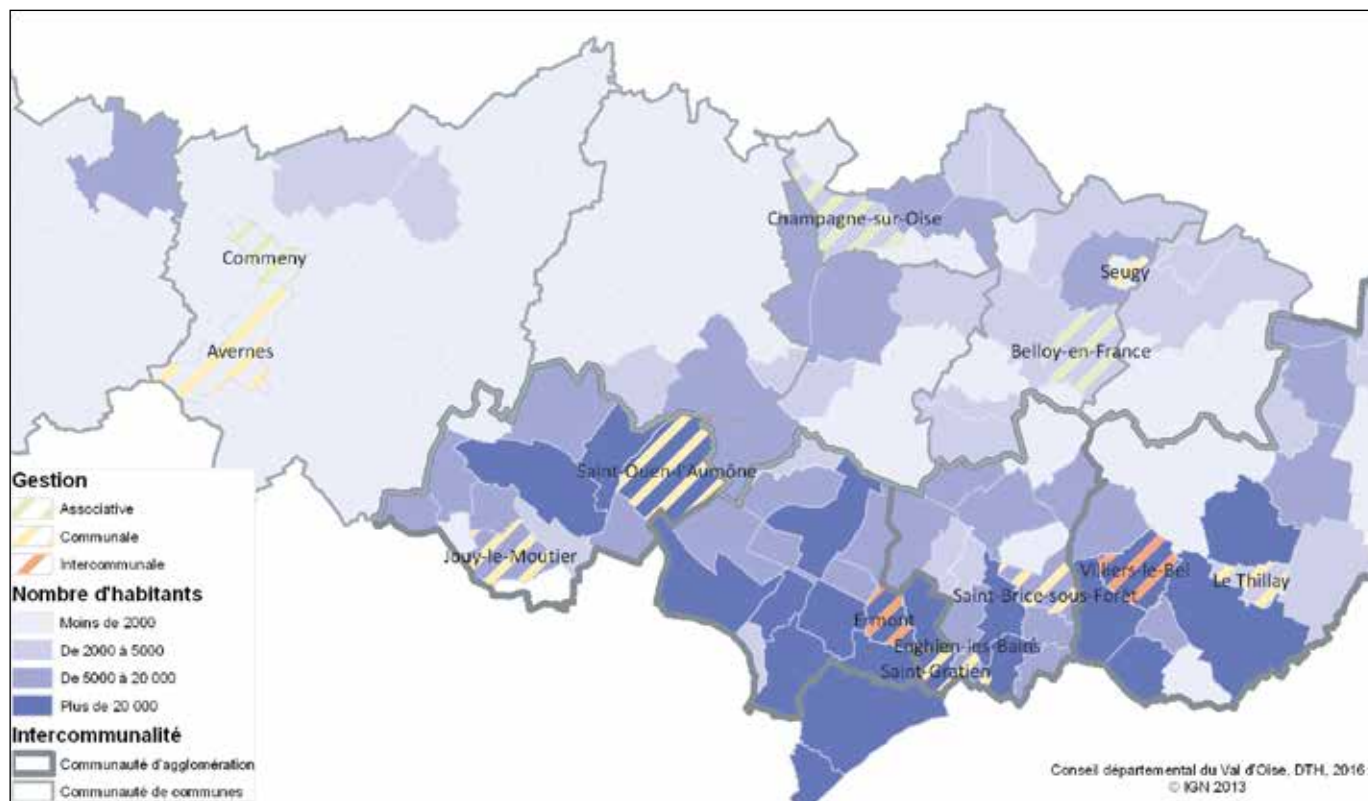


Figure 7 : Carte des bibliothèques de l'échantillon

## LES SOURCES DE DONNÉES DE L'ENQUÊTE

### Le questionnaire annuel du Service du Livre et de la Lecture (observatoire de la lecture publique)

Le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication est en charge de l'évaluation dans le domaine des bibliothèques. Il s'appuie pour cela sur l'Observatoire de la Lecture Publique qui collecte et analyse tous les ans les données relatives aux bibliothèques publiques<sup>12</sup> sur la base d'un questionnaire rempli par tous les équipements de France.

A partir des données collectées, on peut effectuer des comparaisons à l'échelle nationale mais aussi analyser l'action de la lecture publique à partir de typologies. L'analyse des données statistiques 2014 permet d'embrasser plusieurs aspects de l'action des bibliothèques : accès et installations ; collections ; usages et usagers ; budget ; personnel et formation ; partenariats et action culturelle. Nous avons donc pu récupérer des données intéressantes, que les bibliothèques de l'échantillon ont pu commenter par la suite.

<sup>12</sup> [http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire\\_de\\_la\\_lecture\\_publique\\_web/FR/Accueil.awp](http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publique_web/FR/Accueil.awp)

## Le questionnaire en direction des bibliothèques

Ce questionnaire a eu pour objectif de compléter le portrait de l'équipement que les données du Service du Livre et de la Lecture (SLL) permettent de brosser brièvement. Ainsi, certaines actions menées par les bibliothèques et en lien avec les thématiques de l'étude ont pu être mises en lumière pour faire ensuite l'objet d'approfondissement. C'est par exemple le cas pour les actions menées en partenariat avec les structures sociales de la collectivité.

Le questionnaire adressé aux bibliothèques de l'échantillon est présenté en annexe<sup>13</sup>, ainsi que les dépouillements des réponses. Il propose des questions fermées sur les 4 thématiques abordées dans l'étude (économique, social, culturel et éducatif) et laisse aux bibliothécaires une rubrique « autre » pour compléter leurs réponses.



## Les entretiens avec les bibliothécaires

**13 entretiens avec les bibliothécaires** des établissements de l'échantillon ont permis d'approfondir les informations recueillies via le questionnaire en ligne. Toutes les rencontres avec les bibliothécaires se sont déroulées selon une grille d'entretien présentée en annexe<sup>14</sup>, à raison d'une demi-journée par bibliothèque.

Ces rencontres ont permis d'approfondir les informations fournies par la bibliothèque. Elles ont nécessité un fort investissement des équipes sans lequel il n'aurait pas été possible de présenter finement l'activité des bibliothèques et donc leur potentiel impact sur la vie des usagers.

## Le questionnaire à destination des usagers

Ce questionnaire a eu pour objectif de recueillir les avis, pratiques et impressions des usagers des bibliothèques, dans les quatre thématiques retenues pour l'enquête. Il a permis d'analyser l'adéquation entre les actions proposées par les bibliothèques et les usages déclarés par les répondants dans le cadre du questionnaire.

<sup>13</sup> Voir annexe 1

<sup>14</sup> Voir annexe 2

Deux modalités de diffusion ont été proposées : un formulaire Google Form et une diffusion sur support papier dans les locaux des bibliothèques de l'échantillon. En combinant les deux possibilités, nous avons pu toucher un plus grand nombre d'utilisateurs.

**819 questionnaires utilisateurs provenant des 13 bibliothèques ont ainsi pu être collectés.**

Le lien permettant aux bibliothèques d'envoyer le formulaire à leurs utilisateurs a été transmis au début du mois d'avril 2016. Cet envoi a permis de toucher des utilisateurs réguliers ainsi que des utilisateurs occasionnels profitant des vacances scolaires puisque les questionnaires ont été distribués pendant trois semaines.

Le nombre de questionnaires collectés a été plus important que prévu, et faute de temps et d'anticipation, certaines questions ouvertes comme le type d'achat effectué sur le trajet de la bibliothèque n'ont pu être analysées plus finement. Ces données brutes restent toutefois disponibles pour une éventuelle analyse secondaire.

Des focus groups étaient initialement prévus afin d'approfondir avec les utilisateurs l'impact d'actions ciblées de la bibliothèque telles que l'aide à l'écriture de *curriculum vitae*, l'initiation ou l'approfondissement des connaissances informatiques, etc... Mais ces actions sont très individualisées et souvent organisées « à la demande ». Il est donc assez difficile de prévoir à quel moment rencontrer les utilisateurs participant à ces actions.

#### Les rencontres avec les élus

Peu d'entretiens avec les élus locaux des collectivités de l'échantillon ont été réalisés. Les agendas contraints et le calendrier de réalisation de l'étude n'ont pas permis d'organiser toutes ces rencontres. Seuls 2 élus ont pu être interviewés, pour les communes d'Avernes et de Belloy-en-France.

## LA QUESTION DES NON-FRÉQUENTANTS

Cette étude et les données qu'elle a permis de collecter ne concernent que des personnes fréquentant effectivement la bibliothèque.

Qu'en est-il du non-public ? La bibliothèque a-t-elle un impact sur les personnes qui ne la fréquentent pas ? Lequel ?

Les moyens nécessaires à la prise en compte de ce non public (une enquête par téléphone comme celles réalisées dans le cadre de l'étude FESABID de 2013 par exemple) n'étaient pas suffisants dans le cadre de cette étude.

## LES SOURCES DE DONNÉES

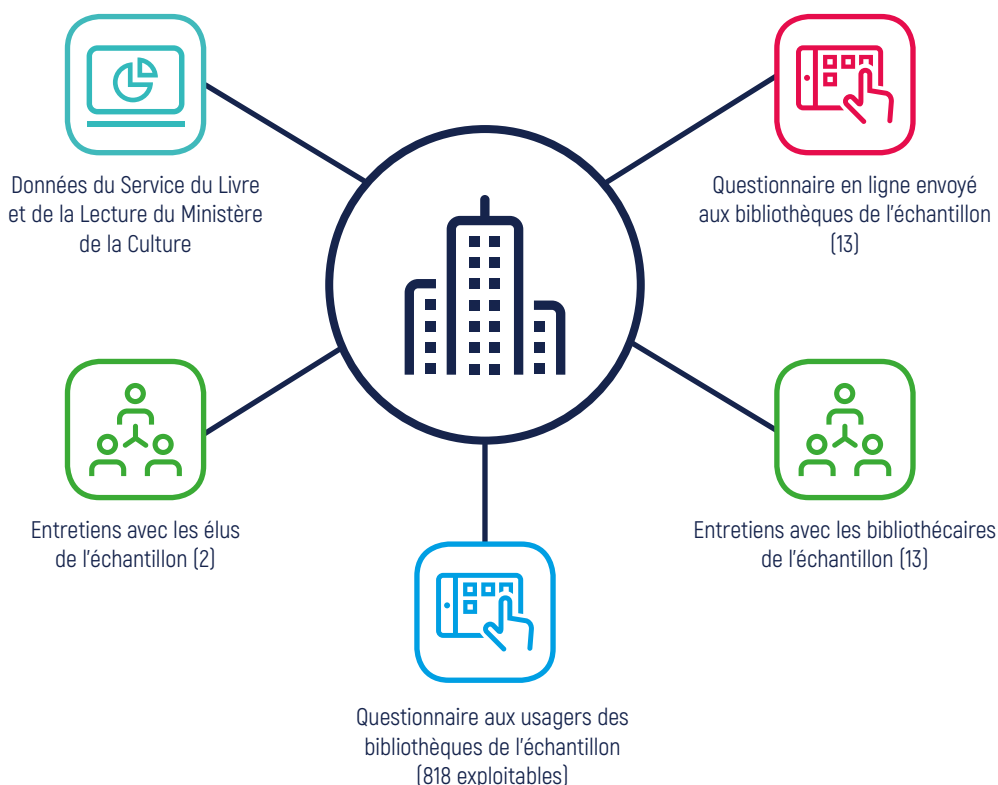


Figure 8 : Les sources de données

# Préconisations pour reproduire le même type d'enquête



## 1. Certains collègues utilisent un réseau internet contrôlé par des filtres qui ne permettent pas toujours l'accès facile aux outils Google.

- S'assurer de la facilité d'accès de tous les collègues au questionnaire.
- Prévoir, au besoin, un accompagnement individualisé pour remplir le questionnaire.
- Anticiper les surcharges de travail des collègues (notamment en raison du questionnaire de l'Observatoire se déroulant entre février et mai, pour éviter surcharge et confusion).
- Prévenir en amont les bibliothèques pour que les équipes puissent s'organiser et consacrer le temps nécessaire à l'étude.
- Prévoir des questions qui s'adaptent à toutes les bibliothèques (associatives, communales, intercommunales) sans pour autant négliger la diversité de ces infrastructures.
- Prévoir le temps de traitement des réponses, si des réponses libres sont attendues.



## 2. Comment recueillir et exploiter les réponses apportées à un questionnaire usager diffusé dans des établissements différents ?

- Le questionnaire usager, tout en balayant les diverses utilisations de la bibliothèque de la plus traditionnelle à la plus novatrice, doit aussi rester proche des pratiques des usagers, afin qu'ils se sentent le plus concerné possible.
- Documenter les réponses obtenues si toutes les données recueillies ne peuvent pas être traitées.
- L'outil focus group est à réfléchir pour le mobiliser au mieux et ainsi approfondir des informations qualitatives et des verbatims pertinents.



## 3. La comptabilité publique ne permet que très difficilement une approche des coûts par équipement. Les collègues bibliothécaires n'ont pas tous pu nous donner la réponse.

- Être le plus précis possible sur les informations souhaitées.
- Prévenir bien en amont les partenaires impliqués ainsi que les collectivités afin que ceux-ci aient les autorisations, le temps et la possibilité comptable de réunir les données.



# La bibliothèque : un acteur économique

Le service public d'aujourd'hui, inscrit dans son environnement réel, est impacté par les questions économiques et la logique de marché. Les bibliothèques sont elles-mêmes des acteurs économiques dans la mesure où elles gèrent un budget, dépensent de l'argent en recourant à des prestataires privés, redistribuant ainsi une partie des richesses et contribuant au chiffre d'affaires d'entreprises.

Dès lors, il est intéressant d'interroger les bibliothécaires sur l'inscription de la bibliothèque dans l'environnement économique : quelles sont les interactions de cet équipement avec les acteurs économiques locaux ? De quelle manière la bibliothèque contribue au dynamisme économique ?

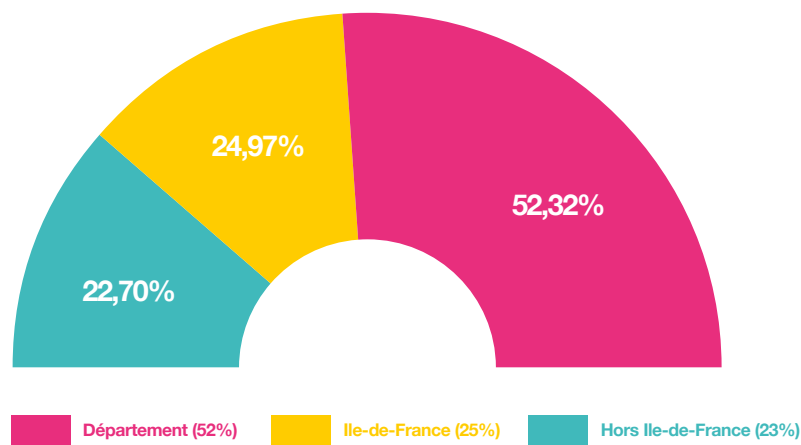
Contribue-t-elle à l'attractivité économique du territoire ? Ces questions nous permettent d'avoir des données objectives afin de cerner quel peut être l'impact économique de la bibliothèque en tant que client, employeur, centre de ressources sur le territoire où elle est implantée<sup>15</sup>.

## Dans quelle mesure la bibliothèque soutient-elle les entreprises locales ?

**PLUS DE LA MOITIÉ DES FOURNISSEURS DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ÉCHANTILLON SONT VALDOISIENS.**

Pour arriver à cette proportion, chaque bibliothèque a transmis la liste de ses fournisseurs. Nous avons ainsi pu constater que, au sein de la diversité des entreprises auxquelles les bibliothèques ont recours, plus d'un fournisseur sur deux a son siège social dans le département. Cette liste a également permis d'étudier l'origine géographique de ces entreprises et d'affiner la localisation des fournisseurs départementaux.

Répartition en % des fournisseurs de la bibliothèque selon leur origine géographique



### LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FOURNISSEURS À L'ÉCHELLE NATIONALE

Les réponses au questionnaire en ligne complétées par les entretiens semi-directifs avec les bibliothèques de l'échantillon ont permis de mettre en lumière que la bibliothèque génère une activité économique qui rayonne bien au-delà de sa collectivité d'implantation. Les établissements interrogés ont recours à des entreprises hors Ile-de-France. Toutefois, l'impact économique de la bibliothèque est majoritairement départemental.

Figure 9 : L'origine géographique des fournisseurs des bibliothèques

<sup>15</sup> Voir le mémoire d'Arnaud Travade sur la bibliothèque en tant qu'agent économique. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48206-bibliotheques-territoriales-eteconomie-locale-du-livre>

## Origine des fournisseurs départementaux des bibliothèques

### LA RÉPARTITION DES FOURNISSEURS DÉPARTEMENTAUX

Si la majorité des fournisseurs des bibliothèques de l'échantillon sont valdoisiens, il est intéressant de voir que l'activité économique des bibliothèques concerne principalement des fournisseurs situés hors des frontières de l'intercommunalité à laquelle elle appartient.

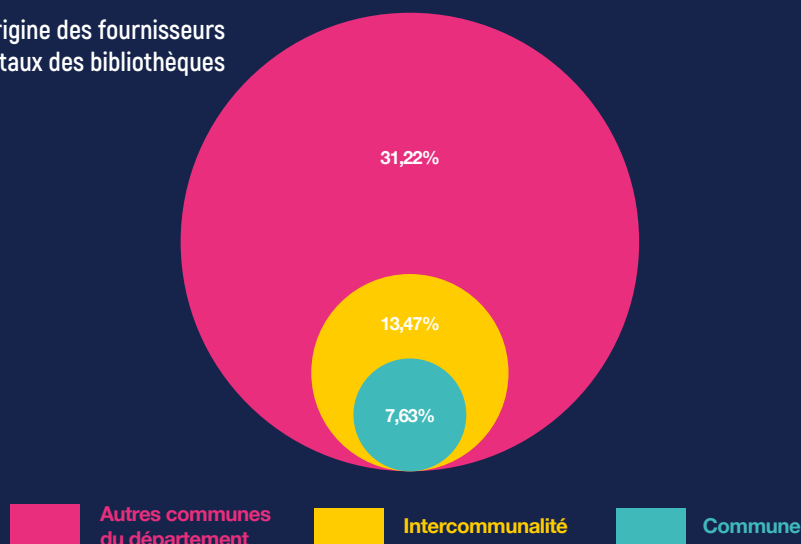


Figure 10 : L'origine géographique des fournisseurs des bibliothèques

En fonction des établissements, la proportion des entreprises valdoisiennes, dans le budget global de la bibliothèque, varie de façon très notable. Les chiffres présentés ici sont issus des budgets 2015 des bibliothèques de l'échantillon.

La bibliothèque d'Avernes investit 64% de son budget auprès d'entreprises du département. De son côté, la bibliothèque de Saint Gratien consacre 15% de son budget aux entreprises valdoisiennes. Cette nette différence de proportion s'explique, entre autres, par la différence considérable des budgets (501.254 € pour Saint-Gratien, 2.449 € pour Avernes<sup>16</sup>) et des règles administratives qui s'appliquent aux dépenses en fonction de leur montant. Ainsi, les bibliothèques voulant effectuer des dépenses de fournitures et de services d'un montant supérieur à 209.000 € doivent respecter les procédures formalisées des marchés publics pour effectuer leurs achats, tandis que les bibliothèques disposant d'un budget plus réduit en sont dispensées et peuvent choisir leurs prestataires sans procédure particulière dans le respect de la concurrence et de la transparence.

Néanmoins, il semble que la taille de l'établissement et l'importance de son budget ne soient pas nécessairement en corrélation directe avec la proportion investie dans les entreprises du département. Ce n'est pas parce que le budget de la bibliothèque est restreint qu'une large part est investie dans les entreprises du département. Inversement, ce n'est pas non plus parce que la bibliothèque dispose d'un budget plus conséquent qu'elle aura nécessairement recours à des entreprises éloignées. Le cas de la bibliothèque d'Ermont en atteste : 60% de son budget est utilisé dans le périmètre départemental.

<sup>16</sup> Chiffres comprenant les dépenses de personnel



L'analyse de l'activité économique des bibliothèques permet d'identifier plusieurs types de prestataires qui figurent dans le graphique ci-dessous : fournisseurs de biens culturels ou de matériels et prestations de services artistiques ou non.

## NOMBRE DE FOURNISSEURS DES BIBLIOTHEQUES REPARTIS PAR TYPE

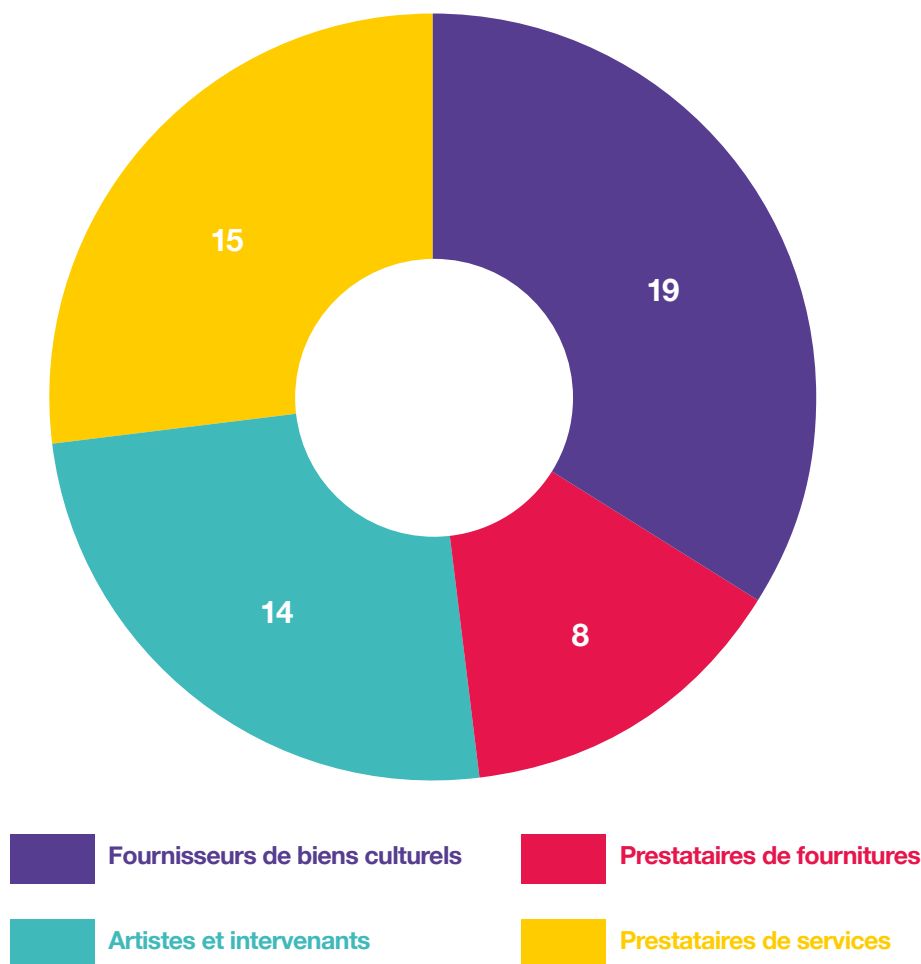


Figure 11 : La répartition des différents types de fournisseurs

Cette analyse des différents types de fournisseurs met en lumière le fait que les bibliothèques ne sont pas seulement clientes de librairies ou d'autres fournisseurs de documents. Soulignons qu'elles font également fonctionner le secteur des métiers de bouche puisque quatre établissements sur les treize de l'échantillon font appel à un traiteur à l'occasion de certaines de leurs animations. L'impact économique des bibliothèques lors de la mise en oeuvre d'animations est manifeste au regard des corps de métiers auxquels elles font appel.

Un travail d'équipement est souvent consécutif à l'achat de documents : couverture, code-barres, antivol, etc... Ainsi, 8 bibliothèques de l'échantillon ont recours à un prestataire en la matière. Ces prestations sont très particulières et les fournisseurs peu nombreux. Les offres de prestation ne sont pas forcément présentes localement pour répondre aux besoins des bibliothèques. Ces dernières s'approvisionnent donc en dehors du département. C'est le cas, par exemple, pour Filmolux et Eurefilm : ces entreprises fournissent le matériel nécessaire à l'équipement et à la reliure des documents imprimés à 8 bibliothèques de l'échantillon (soit près des deux tiers).

## LA BIBLIOTHÈQUE ET LA LIBRAIRIE LOCALE, CHRONIQUES D'UN AMOUR CONTRARIÉ

C'est une évidence : toutes les bibliothèques ont recours à une librairie. Ces librairies sont, pour leur plus grande majorité, situées dans le département. En effet, onze des établissements de l'échantillon ont recours à une librairie du Val d'Oise.

Le territoire du Val d'Oise est bien doté en nombre de librairies et de points de vente du livre<sup>17</sup> comme l'illustre la carte sur les points d'accès aux livres en Ile-de-France :

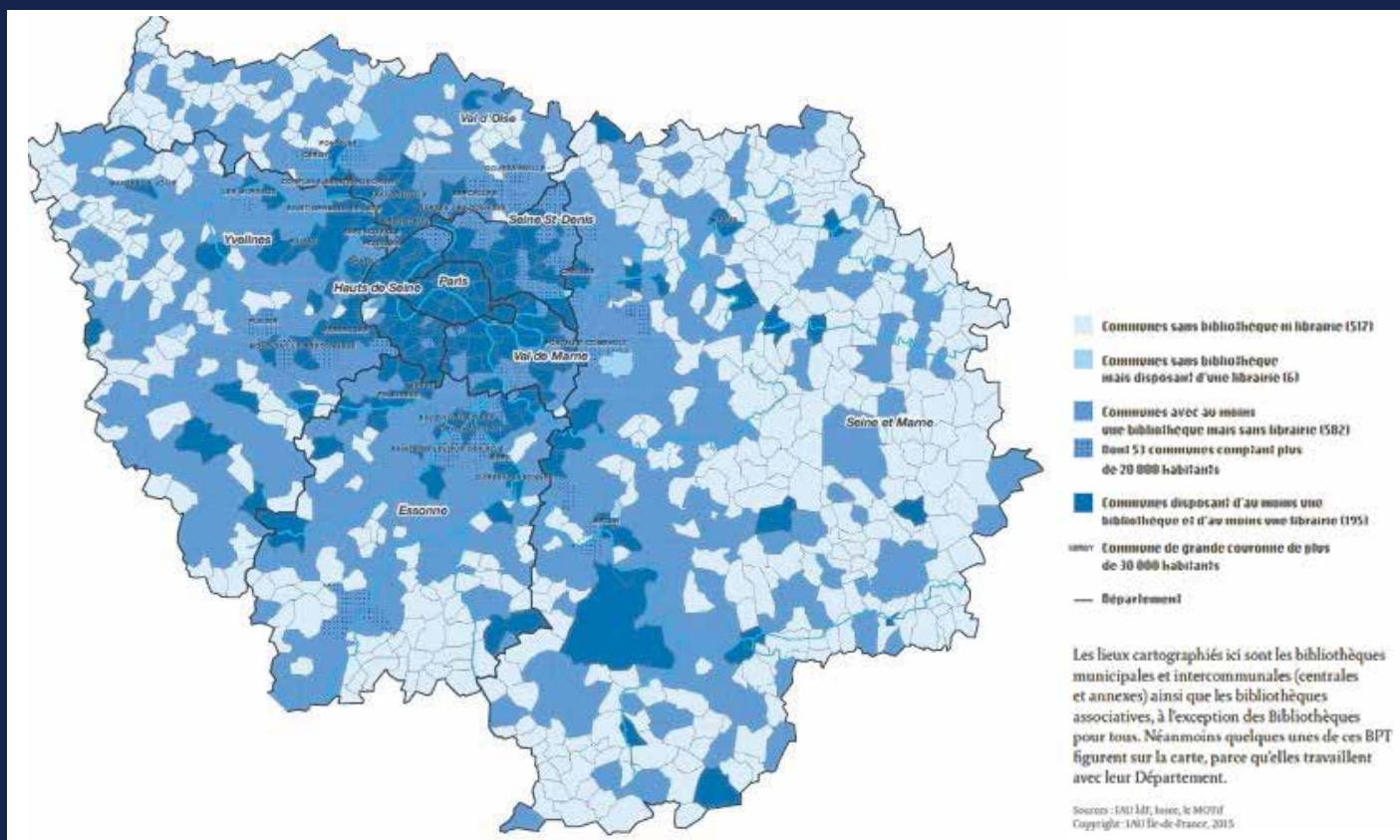


Figure 12 : Carte des points d'accès marchands et non marchands au livre (Source : IAU idF, INSEE, le MOTIF)

## ACCÈS PUBLIC ET MARCHAND AUX LIVRES EN VAL D'OISE

- 128 bibliothèques recensées en octobre 2016
- 12 librairies recensées (10 Librairies Papeterie Presse ou Librairie Presse) en octobre 2016
- 1 commune sans bibliothèque et avec 1 librairie : Auvers-sur-Oise
- 11 communes de plus de 20 000 habitants avec bibliothèque(s) et sans librairie : Bezons, Cergy, Deuil-la-Barre, Eaubonne, Franconville, Garges-lès-Gonesse, Goussainville, Gonesse, Saint-Ouen/l'Aumône, Sarcelles, Villiers-le-Bel.
- Les librairies se situent plutôt en zone urbaine, dans le sud du département, dans les Communautés d'Agglomérations du Val Parisien et de Plaine Vallée.

<sup>17</sup> Données du Motif

Non seulement les bibliothèques ont recours aux librairies mais on constate que ce recours se traduit par un investissement financier non négligeable de 118.494 € soit plus de 33% du budget d'acquisition documentaire des bibliothèques de l'échantillon<sup>18</sup>.

## S'ORGANISER POUR RÉPONDRE AUX MARCHÉS PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES ?

Extrait du vade-mecum «L'achat public de livres» rédigé par le Ministère de la Culture et de la Communication actualisé en 2012 :

"Afin de mutualiser leurs moyens logistiques et administratifs et ainsi postuler plus facilement sur davantage de lots, plusieurs entreprises indépendantes peuvent décider de constituer un Groupement Momentané d'Entreprises (GME) ou un Groupement d'Intérêts Économiques (GIE) pour répondre à l'appel d'offres (article 45 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016). Quelques-unes des librairies adhérentes de Librairies93 par exemple ont remporté un certain nombre de marchés de cette manière.

Concernant l'accès à l'information, certaines collectivités, comme la Ville de Paris, organisent des rencontres fournisseurs-acheteurs en amont des marchés. Le MOTif propose aux librairies adhérentes un service de veille des appels d'offre publiés sur le territoire ainsi que de nombreuses ressources ([www.lemotif.fr](http://www.lemotif.fr)).

Enfin, l'INFL et les CCI proposent ou sont susceptibles de proposer des formations et ateliers aux libraires sur ce sujet".

Le poids des commandes des bibliothèques est une donnée à prendre en compte pour les librairies locales. Bien que les règles de la commande publique interdisent aux bibliothèques de retenir le critère de proximité d'un fournisseur, il existe des solutions. Les bibliothèques sont non seulement clientes de la librairie mais dans certains cas elles contribuent à la promotion de la librairie locale auprès du grand public. Ainsi, la médiathèque de Saint-Gratien invite fréquemment la librairie à participer à ses animations. Les deux intervenants sortent ainsi du rapport marchand pour entrer dans une démarche de partenariat mais aussi de valorisation de leur enseigne. La bibliothèque offre dans certains cas de la visibilité au libraire ; en échange, elle bénéficie, à titre gracieux, des services du libraire concernant la présentation de nouveautés ou de documents thématiques.

Les chiffres présentés précédemment ne tiennent cependant pas compte de certaines fournitures telles que les fournitures de bureau ou encore de l'entretien des bâtiments. La bibliothèque est un service de la collectivité, certaines prestations font l'objet de marchés publics globaux, à l'échelle de l'ensemble des services de la collectivité. Il est alors difficile d'isoler la part du marché affectée à la bibliothèque.

L'impact de la bibliothèque sur le tissu économique de la collectivité ne se limite pas à la seule activité de la bibliothèque. En effet, les usagers des bibliothèques sont également des consommateurs qui se fournissent auprès des commerces à proximité. Après analyse des 818 questionnaires exploitables destinés aux usagers des bibliothèques de l'échantillon, **46% des personnes interrogées disent profiter de leur venue à la bibliothèque pour faire des achats** : courses quotidiennes alimentaires, à la boulangerie ou au marché. Sur les 377 usagers qui déclarent avoir fait des rencontres à la bibliothèque, une grande majorité a entre 26 et 65 ans (66%). Ils viennent pour plus de la moitié au moins une fois par semaine (57%). Il n'est pas possible de savoir si ce sont les achats qui sont le prétexte de la visite à la bibliothèque ou l'inverse. Quoi qu'il en soit, ce chiffre atteste du fait que les bibliothèques s'intègrent à l'environnement économique du territoire en contribuant à l'activité d'autres acteurs, en tout cas des commerces situés dans leur proximité immédiate.

<sup>18</sup> Voir tableau du budget d'acquisition des bibliothèques de l'échantillon en annexe

# Est-ce que la bibliothèque contribue à l'attractivité du territoire ?

L'attractivité d'un territoire peut être définie comme « la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur (individu, entreprise, administration publique) comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités »<sup>19</sup>.

Cette attractivité peut s'illustrer par l'attrait que la collectivité génère pour des intervenants extérieurs. Les bibliothèques contribuent au rayonnement du territoire grâce aux visites professionnelles : **12 des 13 bibliothèques de l'échantillon ont reçu la visite d'autres « professionnels »** lors de visites spécifiques organisées autour d'une activité professionnelle.

Tous ces professionnels ont en commun l'envie de découvrir un lieu : une bibliothèque qui vient d'ouvrir et/ou de rénover ses services ou une partie de son aménagement. L'établissement peut être particulièrement exemplaire ou innovant, contribuant ainsi à la renommée de la collectivité.

Cette forte proportion illustre la capacité d'ouverture des bibliothèques. Elles rendent visible la politique de lecture publique localement définie. Elles sont des « ambassadrices » du projet global porté par la collectivité et en assurent la promotion lors de ces échanges entre pairs ou avec d'autres corps de métier.

42% des rencontres avec les professionnels s'articulent autour de visites de la bibliothèque : visites des bâtiments, découverte du fonctionnement de la bibliothèque et présentation d'outils professionnels tels que les logiciels. C'est une occasion pour les professionnels d'échanger sur leurs pratiques, les services offerts aux publics. Cela offre aussi l'opportunité de mettre en avant les avantages du travail en réseau. C'est particulièrement vrai pour les bibliothèques de Saint Ouen l'Aumône, de Jouy-le-Moutier et de Saint-Gratien. Le fait d'être membre d'un réseau constitué et formel facilite les échanges et permet d'améliorer les services aux usagers.

L'origine géographique des visiteurs témoigne de l'attractivité et de la notoriété de la bibliothèque, et donc, par son biais, elle contribue à celle de la collectivité : plus on vient de loin, plus la bibliothèque est innovante, intéressante, remarquable,...

Les visites contribuent donc à la renommée de la bibliothèque et de la collectivité.

Ce qualificatif de « professionnel » renvoie aussi bien aux bibliothécaires, salariés ou bénévoles, issus d'autres établissements qu'à d'autres personnes venues dans le cadre de leur activité professionnelle (éditeur, fournisseur de mobilier,...).



<sup>19</sup> Poirot Jacques, Gérardin Hubert, « L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel », Mondes en développement 1/2010 (n° 149), p. 27-41. Disponible sur [www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-1-page-27.htm](http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-1-page-27.htm).

## Origine géographique des professionnels en visite à la bibliothèque

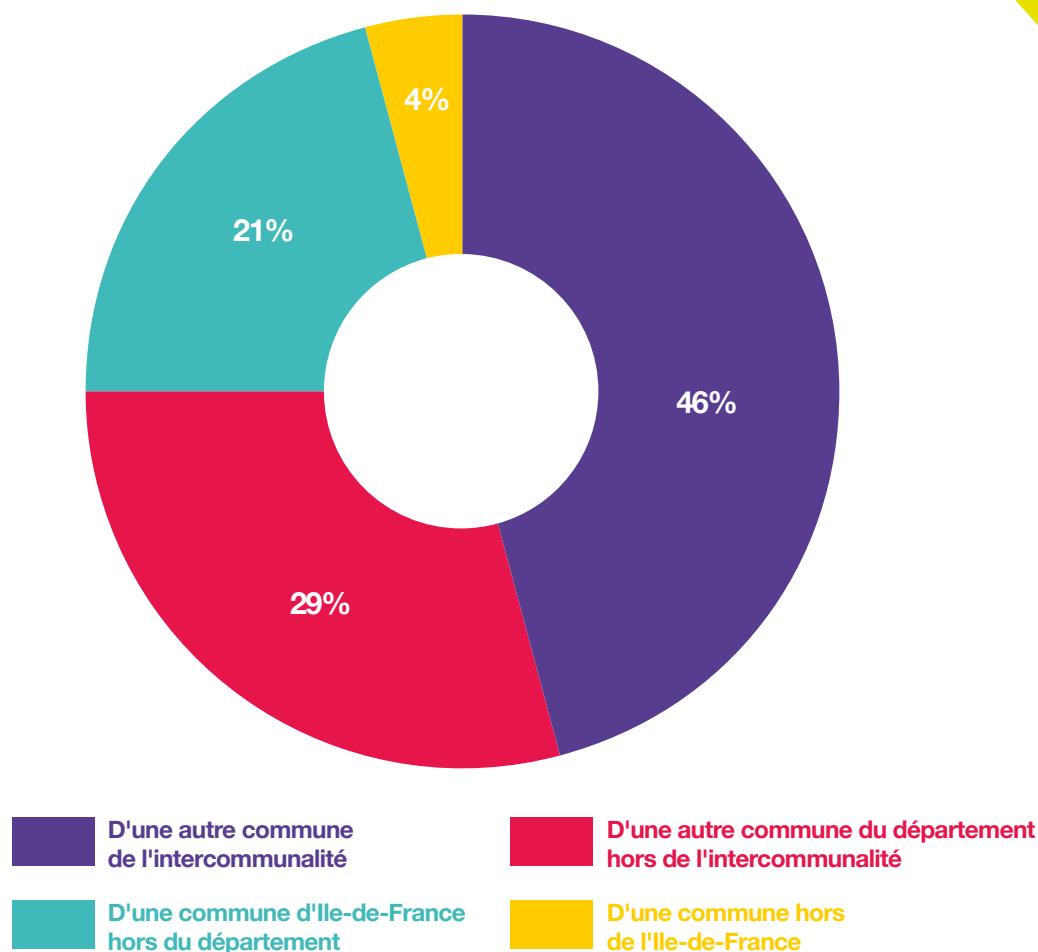


Figure 13 : Origine géographique des professionnels en visite à la bibliothèque

Lors des visites professionnelles, les échanges qui ont lieu offrent de véritables opportunités de travail collectif. Des projets de coopération et de mutualisation ont ainsi pu faire suite et/ ou accompagner des visites professionnelles. C'est le cas par exemple de la participation à RéVDoc<sup>20</sup> de la bibliothèque d'Engien-les-Bains ou des actions mises en place par la bibliothèque du Thillay en partenariat avec les bibliothèques appartenant à la même intercommunalité. La bibliothèque peut être utilisée comme un outil de la politique culturelle de la municipalité ou de l'intercommunalité. Dans le cadre de projets de coopération ou de mutualisation, la bibliothèque apparaît alors comme **un élément fédérateur dans le maillage de la politique culturelle du territoire.**

Cette place de la bibliothèque comme maillon de la politique culturelle et facteur de l'attractivité du territoire suppose que celle-ci ait des contacts suivis avec les professionnels d'autres territoires. À Commeny, la bibliothèque souhaite mettre en place une liste de diffusion à destination des professionnels des bibliothèques du Vexin. Cette liste a pour objectif de diffuser l'information entre professionnels générant ainsi des échanges, sources de réflexion, partenariat et mutualisation.

La bibliothèque peut permettre à la collectivité d'expérimenter la mutualisation des services et d'en appréhender tous les bénéfices. Dans cette démarche, la bibliothèque joue le rôle d'un laboratoire où sont testées et mises à l'épreuve des modalités de mutualisation, permettant ensuite une extension de celle-ci à d'autres services de la collectivité.

<sup>20</sup> RéVDoc est le réseau documentaire du Val d'Oise qui réunit les bibliothèques et centres de documentation du Val d'Oise acceptant de mettre en commun tout ou partie de leur fonds au bénéfice de l'ensemble de leurs usagers.

Les formations organisées par les bibliothèques au bénéfice des professionnels ont permis à certains établissements d'échanger avec d'autres professionnels. Les bibliothèques de Saint-Brice-sous-Forêt et de Saint Gratien ont accueilli des formations de Cible 95<sup>21</sup> La bibliothèque de Villiers-le-Bel, grâce aux formations de Lire et Faire Lire<sup>22</sup>, a pu échanger avec des auteurs, des enseignants, du personnel de crèche, etc....La bibliothèque a ainsi pu étendre son réseau de partenaires et rayonner auprès d'autres publics alimentant par-là l'attractivité du territoire.

Les formations donnent également aux bibliothèques l'opportunité de dispenser leurs connaissances en devenant formateurs pour d'autres professionnels et d'acquérir une renommée solide. Tel est le cas, par exemple, pour la bibliothèque de Saint-Brice-sous-Forêt dont plusieurs membres de l'équipe sont devenus référents dans le domaine du conte. Cette qualification/expertise a d'ailleurs débouché localement sur l'organisation d'un Festival du Conte<sup>23</sup> qui attire un large public composé de familles, groupes scolaires ou centres de loisirs.

Les animations représentent également une occasion d'attirer d'autres professionnels sur le territoire de la bibliothèque. Tel est le cas, par exemple, de la Soirée Littéraire organisée une fois par an à Avernes. Cette soirée accueille le grand public et est ouverte aux professionnels. Ce rendez-vous permet de discuter littérature, voir ce que le public a aimé lire et de confronter les envies et impressions de lecteurs avec les acquisitions de la bibliothèque. Dans cette même logique, l'exposition interactive «Qui a refroidi Lemaure ?» à Commeny a permis aux professionnels de venir découvrir et tester cet outil d'animation afin d'observer comment la bibliothèque l'a animée. Les professionnels des autres établissements peuvent alors s'inspirer de ce qui a été fait avant d'utiliser cette exposition. Cela permet à la bibliothèque, et à la collectivité, d'entretenir son rayonnement et sa notoriété.

## CONCLUSION

Les bibliothèques sont un acteur économique tout d'abord en raison de l'activité qu'elles génèrent directement auprès des entreprises locales auprès desquelles elles se fournissent. **Les entreprises valdoisiennes représentent plus de la moitié des fournisseurs.** Les bibliothèques ont un impact sur le tissu économique *via* les achats de leurs usagers qui, **pour près de la moitié (46%), profitent de leurs trajets pour faire des achats dans les commerces de proximité.** Enfin, les bibliothèques ont un impact économique de par leur contribution à l'attractivité du territoire.

21 Cible 95 est une association de collectivités visant la Coopération Inter-Bibliothèques pour la Lecture et l'Expansion en Val d'Oise. Sa vocation est d'être un lieu d'échanges professionnels pour les professionnels de la lecture publique du département - qu'ils soient ou non issus des bibliothèques, de développer des axes de formation et de mutualiser des moyens pour créer de l'action culturelle. <http://www.cible95.net/>

22 Lire et Faire Lire est une association visant à la fois la promotion de la littérature auprès de la jeunesse et un échange intergénérationnel entre enfants et retraités. <http://www.lireetfairelire.org/>

23 Le festival du conte propose de multiples spectacles avec des conteurs professionnels qui se produisent dans plus de 20 villes du Val d'Oise.





# La bibliothèque : un vecteur de l'inclusion sociale

La lecture publique se situe au carrefour des politiques culturelles, éducatives, sociales et des politiques dites de la ville. Les bibliothèques permettent aux citoyens de se côtoyer, de cohabiter et de se rencontrer dans un lieu public et gratuit. Elles jouent, en ce sens, un rôle en matière de lien social. Cette vocation de la bibliothèque est d'autant plus précieuse que le contexte social actuel est caractérisé par un climat de crises : crise des institutions, crises de valeurs, crise du lien social. Cette importance de la bibliothèque dans la vie de la collectivité au sens large a amené François Rousseau à la qualifier de « levier du lien social »<sup>24</sup>. Cette position a d'ailleurs donné lieu à un colloque sur la bibliothèque comme outil du lien social »<sup>25</sup> au cours duquel Denis Merklen<sup>26</sup> a mis en lumière la charge politique attachée à la lecture publique.

Se pose alors la question de l'efficacité de ce levier. La bibliothèque favorise-t-elle l'inclusion sociale? Dans quelle mesure joue-t-elle un rôle dans la politique de l'emploi et la lutte contre le chômage? A-t-elle un impact sur la qualité de vie des usagers ?

## La bibliothèque, outil de la politique et de l'emploi ?

**Les bibliothèques de l'échantillon emploient 117 personnes, dont 43 bénévoles.**

A l'échelle du département, 830 personnes officient dans les équipements de lecture publique, d'après les chiffres du Service du Livre et de la Lecture pour l'année 2015.

Les 13 bibliothèques concernées par cette étude fonctionnent avec un personnel pour moitié assujéti au statut de la fonction publique (56 %). Si on ajoute à cela les employés sous contrats à durée indéterminée (2%), on remarque que les emplois fournis par la collectivité, *via* la bibliothèque, sont, à peu de choses près, majoritairement durables. De ce point de vue, si on exclut les bénévoles qui ne sont pas comptés comme des actifs par l'INSEE, **la bibliothèque est dans la moyenne départementale** : 84% de son personnel a un emploi stable (titulaire de la fonction publique ou en contrat à durée indéterminée). Selon les chiffres de l'INSEE en 2012, près de 80% des actifs ayant un emploi dans Val d'Oise sont dans la même situation. **La bibliothèque contribue donc à fournir des emplois stables.**

Les bibliothèques, en tant qu'employeurs, accueillent également au sein des effectifs des établissements des contrats aidés, contribuant ainsi à l'inclusion professionnelle de publics fragiles et luttant ainsi contre l'exclusion sociale. A titre d'exemple, dans les effectifs des bibliothèques de l'échantillon, on dénombre un contrat unique d'insertion, des emplois d'avenir et un travailleur ayant déclaré sa qualité de travailleur handicapé (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Notons que sur ce dernier aspect, ce service public est en dessous de la norme légale (6% de travailleurs handicapés). Toutefois, rappelons que les salariés bénéficiaires d'une RQTH ne sont pas contraints de se signaler comme tels à leurs employeurs.

<sup>24</sup> François Rousseau, « La bibliothèque, outil du lien social » : actes du colloque organisé le 11 décembre 2008, disponible sur : [http://www.valdoise.fr/cms\\_viewFile.php?idtf=5160&path=Outil-de-lien-social.pdf](http://www.valdoise.fr/cms_viewFile.php?idtf=5160&path=Outil-de-lien-social.pdf)

<sup>25</sup> Actes de colloque disponibles sur : [http://www.valdoise.fr/cms\\_viewFile.php?idtf=5160&path=Outil-de-liensocial.pdf](http://www.valdoise.fr/cms_viewFile.php?idtf=5160&path=Outil-de-liensocial.pdf)

<sup>26</sup> Denis Merklen, maître de conférences à l'Université Paris 7 - Denis-Diderot, membre de l'Institut de recherches interdisciplinaires sur les enjeux sociaux (IRIS, EHESS/CNRS)

L'une des spécificités du service de la bibliothèque publique, à l'échelle du département du Val d'Oise et de l'échantillon retenu, est de reposer pour plus du tiers sur un personnel bénévole. On sait que le bénévolat est une pratique courante en France : France Bénévolat indique ainsi que 24% des Français exercent une activité bénévole. Parmi les secteurs d'engagement favoris des Français, la culture est proportionnellement le second après le champ social et caritatif. Le service public de la bibliothèque fonctionne donc grâce à un personnel diversifié de fonctionnaires, de contractuels et de bénévoles.

## Répartition des différents types de contrat

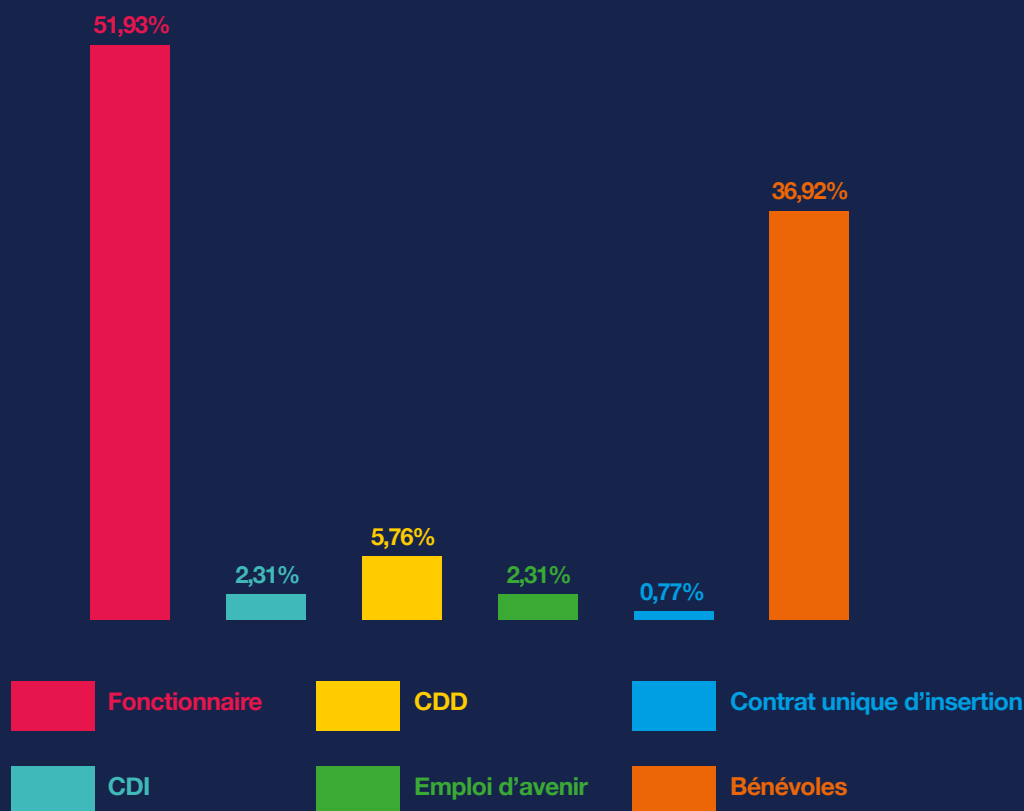


Figure 14 : Les contrats liant la bibliothèque à son personnel

Enfin, il est intéressant d'observer que 42% du personnel des bibliothèques de l'échantillon travaillent dans la commune où ils résident.

## Commune de résidence des gens travaillant à la bibliothèque

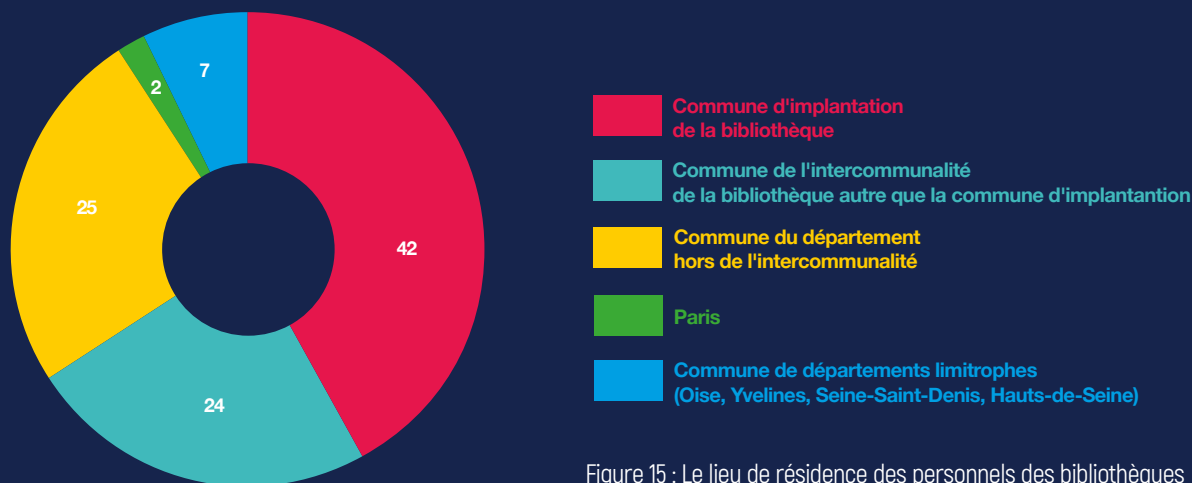


Figure 15 : Le lieu de résidence des personnels des bibliothèques

Les bibliothèques de l'échantillon constituent un bassin d'emploi qui rayonne dans sa quasitotalité à l'échelle du département : 91% des gens qui travaillent dans les bibliothèques de l'échantillon résident dans le département.

Sous cet angle, le personnel de la bibliothèque est atypique puisque que seuls 18% de la population active valdoisienne travaillent dans sa commune de résidence (selon les chiffres de l'INSEE pour 2013<sup>27</sup>).

## Lieu de travail des actifs valdoisiens

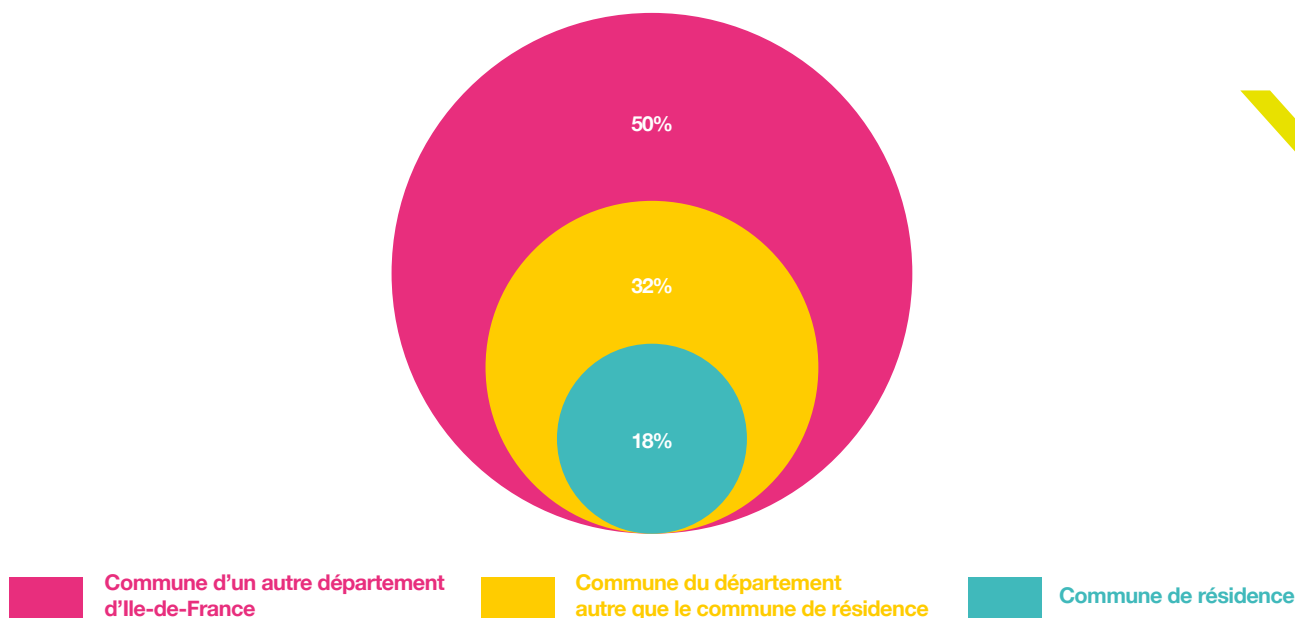


Figure 16 : Le lieu de travail des valdoisiens selon les chiffres de l'INSEE

Les profils scolaires et universitaires des personnes travaillant à la bibliothèque sont également très différents. Contrairement à l'image traditionnelle de la bibliothèque, dans laquelle ne travaillerait qu'une élite lettrée et surdiplômée, les établissements de l'échantillon laissent entrevoir une réalité plus bigarrée.

## Niveau de diplôme des gens travaillant à la bibliothèque

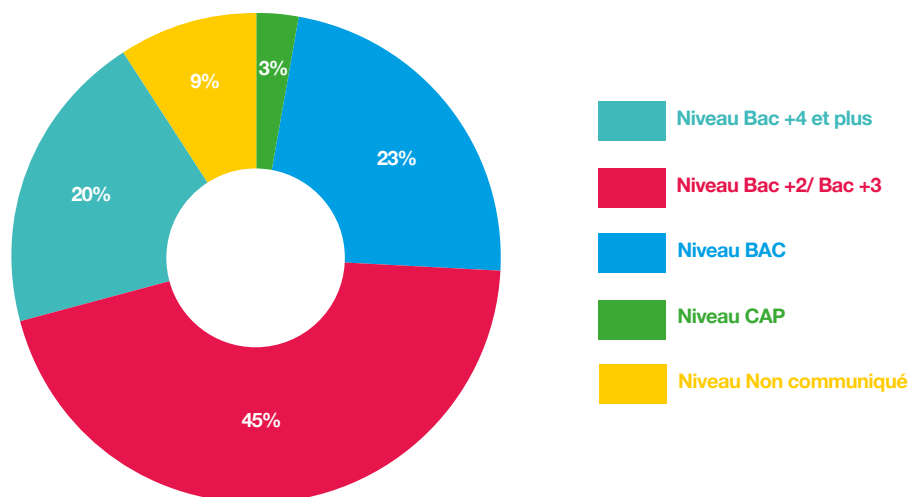


Figure 17 : Les niveaux d'études des personnels des bibliothèques

<sup>27</sup> Chiffres de l'INSEE sur le lieu de travail des actifs ayant un emploi qui résident dans le Val d'Oise disponibles sur : [http://www.insee.fr/fr/themes/dossier\\_complet.asp?codgeo=DEP-95](http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=DEP-95)



## La bibliothèque contribue-t-elle à l'inclusion sociale ?

Près d'un usager sur deux<sup>28</sup> vient à la bibliothèque accompagné et plus d'1 usager sur 5 y fait des rencontres

Les bibliothèques sont des espaces collectifs, lieu d'expression du lien social. Elles permettent une interaction dans un même lieu public de personnes ayant des profils très divers, comme le démontre la variété des usagers qui ont répondu au questionnaire<sup>29</sup>.

Dominique Lahary<sup>30</sup> parle de « maisons communes » que l'on fréquente collectivement, dans lesquelles on se croise, on se rencontre, on échange. Les usagers rendent compte de cette fonction collective de la bibliothèque puisque **près de la moitié des usagers interrogés déclarent être venu accompagnés (46%) et surtout 21% des usagers déclarent avoir fait de nouvelles connaissances** grâce à leur fréquentation de la bibliothèque. Soulignons que ces 170 usagers qui déclarent avoir fait des rencontres à la bibliothèque ont pour leur grande majorité entre 26 et 65 ans (58%) et viennent pour plus de la moitié au moins une fois par semaine (65%).

Outre leur contribution en tant que lieu d'échanges, les bibliothèques ont également un impact sur la cohésion sociale. Leur fréquentation engendre, chez certains usagers, des changements dans leurs relations sociales. En effet, pas moins de **50% des usagers interrogés estiment que la fréquentation de la bibliothèque a modifié leurs relations avec leurs amis, famille, collègues, voisins ou autres.**

L'impact de la bibliothèque sur le lien social tend à être d'autant plus significatif que les usagers viennent régulièrement et passent un certain temps à la bibliothèque. **70% des usagers sondés indiquent venir à la bibliothèque au moins une fois par mois. De plus, la moitié des personnes interrogées déclarent rester plus d'une demi-heure à la bibliothèque.**

Lorsque des actions sont mises en oeuvre en partenariat avec les structures sociales de la collectivité, elles permettent de toucher un public plus large. **6 bibliothèques sur 13 ont des partenariats avec les structures sociales présentes sur le territoire auquel elles appartiennent.**

**De nombreux partenariats concernent le secteur de la petite enfance.** En effet, le développement linguistique est une priorité pour les collectivités qui souhaitent lutter contre l'exclusion et favoriser l'insertion sociale. C'est la raison pour laquelle nombre de ces partenariats concernent les assistantes maternelles : créneaux horaires réservés à Seugy, prix littéraire petite enfance à Champagne-sur-Oise et Saint-Brice-sous-Forêt.

Dans le cadre de cette étude, sont considérées comme des structures sociales les services ayant pour mission de mettre en oeuvre les politiques sociales (centres communaux d'action sociale, des maisons de quartier,...).

<sup>28</sup> Sur les 818 questionnaires exploités (cf. Mesurer l'impact des bibliothèques, comment ?)

<sup>29</sup> Voir en annexe les tableaux sur l'âge et le lieu de résidence des usagers ayant répondu au questionnaire

<sup>30</sup> Ancien directeur de la bibliothèque départementale du Val-d'Oise, auteur de nombreux articles professionnels, dans « Bulletin des Bibliothèques de France », « Bulletin d'Informations de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) » ou « Bibliothèque(s) ». Il a été vice-président de l'ABF et président de l'Inter-association Archives Bibliothèques Documentation

Toutes les bibliothèques reconnaissent que **les partenariats en direction du public de la petite enfance constituent une part très importante de leurs actions**. Cela implique un **fort investissement de la part des équipes** (un poste dédié à temps complet à Villiers-le-Bel). **Ces partenariats et ces actions hors les murs en direction de la petite enfance ont un impact** : les bibliothécaires ont observé que les parents revenaient ensuite s'inscrire avec les enfants (Saint-Brice-sous-Forêt l'estime à 20%).

L'action de la bibliothèque ne s'arrête pas à avec la petite enfance. Les établissements développent également des partenariats avec les centres de loisirs de la commune : Champagne-sur-Oise, Jouyle-Moutier, Saint-Ouen-l'Aumône... Dans le même registre, **les bibliothèques sont souvent en lien étroit avec le service jeunesse de la municipalité ou les maisons de quartier**. Cela permet aux structures partenaires de mutualiser leurs moyens dans les activités proposées aux jeunes. La bibliothèque peut organiser des animations (« *Légende urbaine* » à Saint-Gratien pour les 13-16 ans où cette année une bibliothécaire a conté les légendes de Paris avec leurs personnages et lieux célèbres), prêter des documents, organiser des expositions voire mettre à disposition un fonds dédié (Saint-Brice-sous-Forêt). La bibliothèque de Villiers-le-Bel a mis en place un comité de lecture ado. Elle a également un partenariat avec la ludothèque qui prête des jeux et intervient dans les locaux de la bibliothèque à chaque période de vacances scolaires.

**Grâce à ces partenariats, la bibliothèque propose un lieu de rencontre où les jeunes peuvent échanger et faire des activités dans un cadre collectif**. L'utilisation des locaux de la bibliothèque de Saint-Ouen-l'Aumône par l'association « Ecole et Famille »<sup>31</sup> montre que la bibliothèque est complètement intégrée comme lieu de travail du lien social. Ce type de partenariats **permet aux bibliothèques d'élargir le rayonnement de leur action et de toucher un public toujours plus diversifié en permettant à chacun d'avoir une place**. Cette démarche est manifeste dans les actions menées en partenariat entre la bibliothèque d'Ermont et le centre social des Chênes. Ces actions conjointes offrent l'opportunité aux jeunes de découvrir la bibliothèque sous un autre angle et de s'y retrouver. Désormais, les centres sociaux de la ville participent à la bibliothèque de rue. Les bibliothécaires et les animateurs de la maison de quartiers se déplacent dans les parcs, squares et jardin de la ville pour aller à la rencontre des habitants avec des documents, des jeux... Dans cette même démarche d'inclusion sociale, la bibliothèque de Villiers-le-Bel réserve des places pour les jeunes des maisons de quartiers lorsqu'elle met en place des animations et organise des animations à destination des jeunes pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.



Les bibliothèques sont également connectées avec le monde associatif. La bibliothèque d'Enghien a un partenariat avec l'association « Equinoxe » qui oeuvre pour l'alphabétisation en leur prêtant des documents. Cela permet au public concerné d'appréhender différemment le support du livre et de **ne plus voir la bibliothèque comme un endroit réservé aux personnes lettrées**. Les effets de ce partenariat se concrétisent par l'inscription d'un tiers du public touché à la bibliothèque. **L'alphabétisation et le développement linguistique sont souvent des dénominateurs communs dans les partenariats institués**. Ceci explique que l'association « Lire et Faire Lire »<sup>32</sup> soit présente en tant

31 « Ecole et Famille » est une association qui a pour objet un centre de Proximité et de Ressources qui relie l'Ecole, la Famille et la Cité

32 « Lire et Faire Lire » est une association visant à la fois la promotion de la lecture auprès de la jeunesse et un échange intergénérationnel entre enfants et retraités.  
<http://www.lireetfairelire.org/>

partenaire dans plusieurs établissements dont ceux de Saint-Ouen-l'Aumône et d'Ermont. Pour ce dernier, ce partenariat a fait émerger un second partenariat avec l'association ESSIVAM dont l'objectif est l'apprentissage du français et l'insertion professionnelle des immigrés non francophones. Ce type d'action n'est pas une initiative isolée. En effet, un partenariat similaire existe entre la bibliothèque de Saint-Ouen-l'Aumône et le Foyer Adoma accueillant des personnes arrivant sur le sol français.

Dans la même lignée de cette **lutte contre l'exclusion**, la bibliothèque de Villiers-le-Bel mène des actions avec l'association « Easy services » visant les jeunes temporairement exclus du collège ainsi qu'avec « l'École de la deuxième chance ». Cette **volonté d'inclusion sociale et professionnelle** explique pourquoi certaines bibliothèques offrent leurs ressources pour la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation (Le Thillay). La bibliothèque de Villiers-le-Bel envisage dans cette optique un partenariat avec Pôle Emploi.

**L'exclusion contre laquelle agissent les bibliothèques concerne également les « publics empêchés ».** Ainsi, la bibliothèque de Jouy-le-Moutier accueille les pensionnaires d'un centre d'accueil de jour pour personnes handicapées. Le but ici d'être **accessible au plus grand nombre sans discrimination**. Dans cette logique, la bibliothèque de Jouy-le-Moutier organise également du portage à domicile pour les personnes âgées en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale. Á Enghien-les-Bains, un partenariat est institué avec la maison de retraite et avec une résidence pour personnes âgées dans un souci de lutte contre l'isolement social et d'accès égal au service public.



Cette conception de la bibliothèque comme **acteur de l'inclusion sociale et vecteur du sentiment d'appartenance à la société** pousse les établissements à mettre en place des actions « hors les murs ». Ces actions visent les enfants et les adultes qui ne vont pas spontanément à la bibliothèque. Il s'agit d'offrir des **opportunités de rencontres et d'échanges entre les habitants et la bibliothèque en atténuant le caractère intimidant de l'institution bibliothécaire**. Ce type de pratique est aujourd'hui très répandu : **10 bibliothèques sur 13 établissements conduisent ce type d'actions**.

Ces actions peuvent prendre différentes formes. Le portage à domicile, par exemple, permet aux usagers inscrits de profiter d'une visite à leur domicile effectuée par un bibliothécaire qui apporte à cette occasion des documents préalablement réservés par l'utilisateur ou qui propose une sélection de documents. Ce service est offert par 5 bibliothèques de l'échantillon.

Le portage à domicile peut se faire à la demande comme à Aavernes ou à Saint Gratien. Il peut également s'inscrire dans le cadre d'un partenariat plus poussé et sur le long terme entre la bibliothèque et les institutions accueillant les seniors comme à Ermont où le projet Tiss'Age met en oeuvre un partenariat entre la bibliothèque, un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et une maison de retraite. Cette action permet aux personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer de pouvoir bénéficier des services de la bibliothèque et s'inscrit plus largement dans un partenariat entre la bibliothèque et le Centre Communal d'Action Sociale. Cette initiative

illustre **la place de la bibliothèque dans les politiques d'inclusion sociale**. L'importance de cette mission des bibliothèques se traduit, dans certaines collectivités, par un poste dédié, comme c'est le cas à Ermont.

Durant la période estivale, nombreuses sont les bibliothèques qui participent à des actions « hors les murs » tels que Lire en Short<sup>33</sup>. A Ermont, pendant les mois de juillet et d'août, un triporteur est affrété par la bibliothèque et circule dans les parcs et jardins de la ville pour proposer des centaines de documents aux promeneurs. La bibliothèque d'Enghien-les-Bains intervient dans le Parc Sainte-Jeanne pour lire des contes au public.

Ces différents partenariats **permettent aux bibliothèques d'assurer leur mission de service public et de valoriser leurs services**. Ces partenariats visent principalement le public jeune, qui reste pour de nombreuses bibliothèques le public cible même lorsque le partenariat n'existe pas encore. Par exemple, la bibliothèque de Belloy-en-France envisage un partenariat avec la crèche.

Ces multiples exemples illustrent le fait que **la bibliothèque contribue au lien social** dans ses différentes composantes en permettant des interactions entre individus et groupes différents qui pendant un temps donné partagent des usages à la bibliothèque dans ou hors de ses murs.

## La bibliothèque, élément de la qualité de vie des usagers ?

### 3 usagers sur 4<sup>34</sup> affirment que la bibliothèque a une influence positive sur leur état d'esprit

La qualité de vie est une notion qui combine une approche subjective et objective du bien-être d'une personne. Sous l'angle subjectif, la qualité de vie renvoie à la satisfaction qu'une personne tire de son quotidien. Sous l'angle objectif, la qualité de vie correspond à l'évaluation de la situation d'un individu à l'aune de différents critères. Les bibliothèques peuvent concourir à la qualité de vie des citoyens *via* une action sur les conditions de vie matérielles, l'éducation, les contacts avec les autres.



Aux vues des réponses apportées par les usagers au questionnaire, les bibliothèques jouent effectivement ce rôle. En effet, **75% des usagers interrogés dans le cadre de cette étude estiment que la fréquentation de la bibliothèque influe positivement sur leur état d'esprit**.

Près de la majorité de ces usagers sont actifs (48%), une large majorité a entre 26 et 65 ans (61%) et viennent pour plus de la moitié au moins une fois par semaine (54%).

Par ailleurs, 29% des fréquentants<sup>35</sup> ayant répondu au questionnaire disent chercher à la bibliothèque des informations relatives à leur santé. **28% d'entre eux déclarent que la fréquentation de la bibliothèque a un impact sur la manière dont ils gèrent leur santé**. Les méthodes et outils retenus dans cette étude ne nous ont pas permis d'approfondir cette question. Pour cela, il aurait été nécessaire de réaliser des entretiens semi-directifs ou des focus group pour recueillir plus précisément le sentiment des usagers.

A la lumière de ces éléments, il nous est donc possible d'affirmer que la bibliothèque a un impact sur la qualité de vie des citoyens. **La bibliothèque semble être un service qui fait du bien !**

Selon l'INSEE, neuf dimensions sont prises en compte dans l'appréciation de la qualité de vie :

- Les conditions de vie matérielles
- Les contraintes financières
- La santé
- L'éducation
- Les conditions de travail
- La participation à la vie publique
- Les contacts avec les autres
- L'insécurité économique
- L'insécurité physique

<sup>33</sup> Lire en Short, devenu Partir en livre, est une manifestation nationale auxquelles peuvent participer les bibliothèques. Il s'agit de sortir les documents des bibliothèques pour aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vacances ou de loisirs. Sont organisés aussi des ateliers, des lectures et des rencontres avec des illustrateurs et des auteurs. <http://www.partir-en-livre.fr/>

<sup>34</sup> Sur les 818 questionnaires exploitables (cf. Mesurer l'impact des bibliothèques, comment ?)

<sup>35</sup> Un fréquentant est un usager qui vient à la bibliothèque sans être inscrit formellement. Le questionnaire que nous avons distribué s'adressait à tous les fréquentants.

# La bibliothèque une plateforme culturelle

L'impact culturel de la bibliothèque est sans doute une évidence pour certains. Pour autant, ce lien est aujourd'hui questionné par l'essor du numérique et des ressources culturelles accessibles en ligne. La bibliothèque a-t-elle encore aujourd'hui un rôle de plateforme culturelle ou a-t-elle été dépassée par Amazon et ses concurrents ? Il est alors intéressant de voir comment les bibliothèques s'insèrent dans cette diversité de contenus et d'offres. Cette étude prend le parti d'analyser l'impact de la bibliothèque en mesurant les relations que les établissements entretiennent avec d'autres structures culturelles telles que le cinéma, le théâtre, le musée, etc... Dans quelle mesure la bibliothèque permet-elle une ouverture culturelle ? Sa fréquentation favorise-t-elle la pratique d'autres activités culturelles ?

## La bibliothèque, un outil de la politique culturelle ?

**8 établissements sur 13 disent avoir un partenariat suivi avec les autres institutions culturelles.**

L'inscription des bibliothèques dans une logique de politique culturelle commune à tous les services de la collectivité est un phénomène très fréquent mais pas pour autant généralisé : 5 bibliothèques n'ont pas de partenariat et donc pas de relations suivies avec d'autres institutions culturelles.

Les partenariats entretenus avec les autres infrastructures sont protéiformes. Certaines bibliothèques diffusent simplement le programme de leurs partenaires (cinémas, musées,...) et proposent des documents en lien avec les thématiques abordées : Aavernes, Ermont, Le Thillay et Saint-Ouen l'Aumône. Dans cette démarche, **la bibliothèque est un relais d'informations, un lieu de promotion supplémentaire pour les structures culturelles concernées.** Les bibliothèques peuvent aussi se faire le relais de festivals comme à Saint Gratien avec le festival théâtral du Val d'Oise. La bibliothèque de Saint-Ouen l'Aumône est également un relais du programme de la salle de spectacle l'Imprévu située à proximité du bâtiment.

Les bibliothèques vont parfois plus loin en prêtant leurs locaux et en partageant leurs listes de diffusion de courriels. C'est notamment le cas pour les bibliothèques d'Enghien-les-Bains et de Villiers-le-Bel qui mettent à disposition des salles, du matériel, accueillent des expositions, un prix littéraire. La bibliothèque d'Enghien-les-Bains organise, avec le centre culturel François Villon, une exposition dans le cadre du festival Eau'zen. Ces actions communes existent aussi à Villiers-le-Bel où la bibliothèque organise des séances de lecture avec le Château d'Ecouen.

Les partenariats avec les écoles de musique, de danse et les conservatoires des collectivités sont très recherchés et féconds. Á Enghien-les-Bains, la bibliothèque organise avec les structures présentes sur le territoire des vernissages et des conférences. Á Villiers-le-Bel, des actions de mise en scène et des concerts ont vu le jour à l'initiative de la bibliothèque. 4 fois par an, la bibliothèque de Saint-Gratien accueille des élèves de l'école de musique pour offrir aux usagers de la bibliothèque des intermèdes musicaux.



# La bibliothèque, une porte ouverte sur d'autres pratiques culturelles ?

Plus de 3 usagers sur 4<sup>36</sup> vont au cinéma en parallèle de la fréquentation de la bibliothèque et plus du tiers des usagers vont au théâtre.

Cette information illustre l'ouverture de la bibliothèque qui est un lieu de culture dans une acception large et pas seulement cantonné à l'offre traditionnelle de livres. **La bibliothèque devient une plateforme d'accès à d'autres formes de culture.**

Les usagers ont ainsi la possibilité de découvrir d'autres services culturels, d'autres offres alors qu'ils venaient pour le service traditionnel de prêt de documents. C'est tout l'objectif des ateliers d'initiation au théâtre mise en place à Jouy-le-Moutier. A l'inverse, des spectateurs qui ne se déplaçaient que pour cette animation ont ainsi la possibilité d'entrer en contact avec la bibliothèque et son personnel et d'en apprécier d'autres services, modifiant alors le regard qu'ils portaient sur la bibliothèque.

Les pratiques des usagers semblent démontrer le rôle de la bibliothèque comme carrefour d'ouverture aux pratiques culturelles. En effet, **77% des usagers interrogés disent aller au cinéma en parallèle de leur fréquentation de la bibliothèque. 38% déclarent également aller au théâtre.** Ce rôle de plateforme culturelle est d'autant plus important lorsque l'adhésion à la bibliothèque permet aux usagers de bénéficier de tarifs préférentiels auprès d'autres structures culturelles. Ce type de partenariat a été mis en place entre la bibliothèque de Commeny et Théâtre 95.

Les bibliothèques participent parfois à des manifestations fédérant des acteurs qui n'ont pas, *a priori*, de vocation spécifiquement culturelle. C'est le cas à Commeny où est menée une action conjointe avec le foyer rural : Journée Jazz-Manouche. Cette opération qui va se renouveler tous les ans souligne **l'inscription de la bibliothèque dans un maillage culturel global qui nourrit une dynamique positive à l'échelle d'un territoire.** Les bibliothèques peuvent ainsi devenir parties prenantes de l'organisation d'une manifestation et s'associer étroitement avec une autre structure culturelle locale. La bibliothèque d'Enghien-les-Bains a, ainsi, un partenariat avec le Centre culturel des Arts afin d'organiser 9 séances de ciné-conte et 9 séances de ciné-club. Pour ces sessions, la bibliothèque assure la programmation et l'organisation. La bibliothèque de Saint-Gratien a un partenariat régulier avec le cinéma « Les Toiles » : la bibliothèque met en place des tables thématiques en lien avec la programmation du cinéma. Ces structures organisent conjointement des concours de scénario, ciné-concert, BD-concert. Ces différentes actions illustrent bien la position actuelle de la bibliothèque comme une plateforme d'accès ouverte sur toutes les formes de culture et contribuant à leur développement, comme maillon de l'offre culturelle. Cela est manifeste lorsqu'elle organise des cafés littéraires ou cafés philosophiques comme le font les bibliothèques d'Enghien-les-Bains et de Villiers-le-Bel.

---

36 Sur les 818 questionnaires exploités (cf. Mesurer l'impact des bibliothèques, comment ?)



# La bibliothèque une ressource de formation

Depuis les années 1950, et cela s'est accentué dans les années 1980, les communes attribuent aux bibliothèques une place importante dans les démarches d'éducation populaire. Elles sont alors conçues comme une ressource pour se cultiver, se former, travailler, apprendre.

À l'heure où les services publics sont remis en question et en pleine mutation, il convient de s'interroger sur l'impact de la bibliothèque d'aujourd'hui dans le cursus de formation des usagers. La bibliothèque soutient-elle la réussite scolaire ? Au-delà de cela, favorise-t-elle la formation tout au long de la vie ?

## La tradition de travail à la bibliothèque et sa contribution à la réussite scolaire

Plus de la majorité des usagers interrogés viennent à la bibliothèque pour « lire, travailler, faire des recherches » et près d'1 usager sur 2 considère que la fréquentation de la bibliothèque a eu une influence sur son parcours scolaire.

Cette vision traditionnelle de la bibliothèque reste très prégnante dans l'esprit des usagers. 67% des personnes interrogées viennent pour « lire, travailler et faire des recherches ». Ce rôle habituel donné à la bibliothèque a un impact important puisque 49% des répondants considèrent que leur fréquentation a eu une influence sur leur parcours scolaire<sup>37</sup>.

### • LES BIBLIOTHÈQUES ET LES CLASSES : UN PARTENARIAT FONDAMENTAL ET OMNIPRÉSENT

Cet attachement entre les bibliothèques et les classes est manifeste dans les établissements de l'échantillon : ils accueillent tous des classes. Néanmoins, comme dans les partenariats avec les structures sociales, on remarque une prédominance des écoles primaires. En effet, sur 13 bibliothèques 11 accueillent des maternelles et 12 reçoivent des primaires. En revanche, les liens se distendent dès le collège puisque seuls 5 établissements accueillent des classes de collège ou de lycée. Les bibliothèques d'Ermont et de Villiers-le Bel ont des partenariats avec des établissements du secondaire.

Cette étude permet de préciser si les relations sont établies dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ou pas. 8 établissements sur les 13 de l'échantillon ne participent pas à ces actions. En revanche, les bibliothèques d'Avernes, de Commeny, de Saint-Gratien, de Saint-Ouen l'Aumône et de Villiers-le-Bel participent à l'organisation de ces temps périscolaires. Selon la bibliothèque, le temps consacré à ces activités est très variable : une heure par semaine à Avernes, trois heures par semaine à Commeny. Les activités proposées dans ces temps sont aussi très diverses : cela va d'une ouverture anticipée des locaux (Saint-Ouen-l'Aumône) à la mise en place d'un projet tout au cours de l'année (Commeny) en passant par des activités de découverte d'auteurs, d'illustrateurs (Champagne-sur-Oise).

La bibliothèque, premier réseau culturel de proximité, est largement mise à contribution sur les territoires. Cela se traduit par l'animation d'accueil des classes à la bibliothèque. C'est très visible surtout quand l'école est géographiquement proche de la bibliothèque. Chaque établissement de l'échantillon touche au moins une dizaine de classes par an *via* ses actions en directions des écoles : 11 classes pour Belloy-en-France ou Le Thillay, 12 classes pour Commeny, 15 classes à Saint-Brice-sous-Forêt. Cela peut aller bien au-delà comme l'illustre l'établissement de Villiers-le-Bel qui a touché 119 classes en 2015 provenant de 21 groupes scolaires. Il en va de même à la bibliothèque d'Enghien-les-Bains où 4 062 élèves ont été reçus en 2015. Dans le cadre de ces accueils de classe, les établissements mettent en place diverses animations comme la lecture de conte à Saint-Brice-sous-Forêt ou des ateliers d'écriture au Thillay. Cela a également permis à la bibliothèque d'Enghien-les-Bains de participer au Prix littéraire des lycéens du Val d'Oise. Les jeunes usagers sont ici des acteurs de la vie culturelle. Certains établissements laissent des plages horaires d'accueil libre permettant aux enseignants de venir avec leur classe à la bibliothèque. Cette modalité est offerte à Saint-Gratien.

Les accueils de classes permettent aux élèves de découvrir les lieux et d'y trouver leur place s'ils le souhaitent. L'évolution de ce rapport à la bibliothèque devenant un centre de ressources semble se vérifier puisque la majorité des bibliothèques de l'échantillon souligne que ces actions en direction des classes induisent une fréquentation voire une inscription ultérieure à la bibliothèque ou une fréquentation familiale quand il s'agit des plus jeunes. Soulignons que la complexité des modalités d'inscription joue également ici. La proportion de ce retour varie selon les établissements : 10% à Saint-Brice-sous-Forêt, 30% pour Aavernes, 50% pour le Thillay.

L'attractivité de la bibliothèque après les accueils de classe dépasse parfois le cadre de la commune. Ainsi, la bibliothèque de Commeny a pu attirer des enfants de Gouzangrez et de Moussy où il n'existe pas d'offre locale mais où les enfants ont connu la bibliothèque dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Dans les bibliothèques situées dans les villes de taille moyenne et dans les grandes agglomérations, l'attrait provoqué semble moins net : 30% à Saint-Gratien, 20% à Villiers-le-Bel, très peu à Jouy le Moutier. La venue dans le cadre scolaire ne semble pas déterminante dans l'inscription à la bibliothèque pour ces établissements. L'action en direction des classes semble donc influencer sur une inscription ultérieure de façon plus notable dans les communes rurales que dans les agglomérations, en tous les cas au niveau de l'échantillon.

L'impact de la bibliothèque sur la réussite scolaire a d'autant plus de chances d'être important que les élèves fréquentent régulièrement l'établissement. Or, la démarche de l'inscription à la bibliothèque laisse à penser que les élèves seront amenés à venir plusieurs fois. Lors de ces différentes visites, les élèves auront accès à de multiples ressources pouvant constituer une aide dans le parcours scolaire.



## LA BIBLIOTHÈQUE AU-DELÀ DE L'ACCUEIL DE CLASSE

La volonté des bibliothèques de s'inscrire dans un projet éducatif au sens global ne se limite pas à l'accueil de classe. Des établissements mènent, en effet, des actions d'aide aux devoirs et de révisions comme les bibliothèques de Villiers-le-Bel et d'Ermont avec l'opération « Bib'Boss » pendant laquelle la bibliothèque élargit ses horaires d'ouvertures et aménage les lieux pour les révisions du bac et du brevet. C'est également le cas de la bibliothèque de Saint-Ouen-l'Aumône. Ces trois établissements ont réitéré l'opération pour le baccalauréat et le brevet en 2016. La bibliothèque de Saint-Ouen-l'Aumône poursuit également une opération « coup de pouce » accueillant des groupes de CP qui ont des difficultés avec la lecture. Ces opérations de soutien scolaire représentent une vraie opportunité pour la bibliothèque comme pour ses jeunes usagers de changer leurs rapports. La bibliothèque n'est pas un lieu réservé aux bons élèves. Alors même que la bibliothèque entretient peu de lien avec les collégiens, 50% des collégiens qui sont venus dans le cadre des révisions sont ensuite retournés à la bibliothèque de Saint-Ouen-l'Aumône. Le succès de ce type d'opération n'est pas propre à Saint-Ouen-l'Aumône puisque les 50 places assises mises à disposition dans le cadre de l'aide aux devoirs sont systématiquement utilisées à Villiers-le-Bel. Cela illustre bien le rôle que peut avoir la bibliothèque dans un parcours scolaire lorsqu'elle adapte son accueil, élargit ses horaires d'ouverture, offre des espaces de travail.

# La bibliothèque, un lieu de développement continu des compétences ?

La formation et l'aide au processus d'apprentissage sont l'un des rôles fondamentaux de la bibliothèque. Cela explique pourquoi huit bibliothèques de l'échantillon mènent des actions de formation.

## - UNE FORMATION MAJORITAIREMENT DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS

La bibliothèque peut être à l'origine de formations, notamment en direction de ses équipes. La bibliothèque d'Ermont a ainsi mis en place des sessions de formation intra/interne sur le maniement des tablettes, des tapis de lecture afin que les membres du réseau intercommunal échangent sur leurs pratiques et expérimentent l'apprentissage informel par les pairs, en faisant bénéficier leurs collègues de leur expérience.

**Les collègues comme le public ont l'opportunité de bénéficier de services spécifiques grâce aux bibliothèques dont le personnel est formé sur une thématique particulière.** Cette expertise offre l'opportunité de développer ce type de service dans d'autres établissements. La bibliothèque de Saint-Brice-sous-Forêt a accueilli des stagiaires pour des ateliers de contes. Ceux-ci ont ensuite pu réutiliser leurs nouvelles compétences dans leur propre établissement. Ce partage avec les autres professionnels existe dans la plupart des établissements de l'échantillon comme au Thillay, par exemple, qui partage son expérience sur la mise en place d'ateliers d'écriture chaque fois qu'elle est sollicitée.

Le partage de cette expertise auprès des publics jeunes concerne aussi d'autres professionnels comme les assistantes maternelles. Les bibliothécaires d'Ermont animent des temps d'échanges et de formations avec les assistantes maternelles. À Saint-Ouen-l'Aumône, ces formations sont partie intégrante de l'action de la bibliothèque puisque celle-ci organise une session par mois pour les assistantes maternelles. Les bénévoles d'associations comme « Lire et Faire Lire » sont bénéficiaires de ces temps d'échanges, notamment à Ermont et à Saint-Ouen-l'Aumône. Ces temps de dialogue entre professionnels mis en place dans les bibliothèques permettent **un échange de compétences et des expériences dont les publics concernés seront à terme bénéficiaires.**



## • ET POUR LE PUBLIC ?

### - Les technologies de l'information

Les ateliers sur le sujet sont une opportunité pour le public d'enrichir ses connaissances dans son usage quotidien des nouvelles technologies. La bibliothèque de Jouy-le-Moutier propose ainsi au public senior des ateliers multimédia. La bibliothèque de Saint-Ouen-l'Aumône dispense des ateliers sur ce sujet aux seniors comme aux enfants. L'établissement de Villiers-le-Bel offre également des ateliers de ce type pour lesquels un poste de la bibliothèque est d'ailleurs dédié. **La plupart des bibliothèques de l'échantillon proposent des formations individualisées en partant du constat qu'en ce domaine, il faut partir des connaissances de l'utilisateur.** Les bibliothécaires répondent à la demande de l'utilisateur au coup par coup sans que cela ne soit formalisé par la fixation d'un rendez-vous. Bien que les bibliothèques proposent des services informatiques, des ressources en ligne, des outils comme des tablettes ou des liseuses et, parfois, une connexion internet wifi, très peu d'utilisateurs (22,7%) conçoivent les bibliothèques comme des lieux destinés à ces pratiques. A fortiori, si la bibliothèque n'est pas considérée comme un lieu d'utilisation, elle est encore moins vue comme un lieu d'acquisition de connaissances en la matière. **Seuls 12% des usagers interrogés estiment que la bibliothèque leur a permis d'acquérir des connaissances en informatique.**



### - Les langues

Le développement des compétences utiles dans tous les domaines de la vie justifie également que la bibliothèque du Thillay et de Villiers-le-Bel proposent des cours de langues. À Villiers-le-Bel, ces cours sont dispensés par un formateur spécifique extérieur à la bibliothèque.

### - L'auto-formation

Certains équipements comme ceux de Saint-Ouen-l'Aumône ou de Villiers-le-Bel disposent d'un fonds formation emploi ou de ressources d'auto-formation disponibles sur un portail et accessibles à distance. Elles **offrent ainsi au public la possibilité de développer ses compétences voire d'en acquérir de nouvelles à moindre coût.** Elles proposent ainsi des ressources pour passer le Code de la Route.

Cette démarche permet au public un apprentissage tout au long de la vie va parfois plus loin que la mise à disposition de documents. La bibliothèque de Saint Gratien a, en effet, une salle dédiée permettant aux usagers d'avoir un lieu où exploiter les ressources mises à leur disposition. Ces ressources sont très variées : elles concernent aussi bien l'utilisation de Word et d'Excel que le Code de la Route.

### - Le rôle de formateur de la bibliothèque avec l'accueil de stagiaires

L'impact de la bibliothèque dans le domaine de la formation passe également par l'accueil de stagiaires. En accueillant des collégiens, des lycéens ou des personnes en formation universitaire, les bibliothèques contribuent à transmettre un savoir, des compétences. **Plus des trois quarts des établissements reçoivent régulièrement des stagiaires** (9). L'absence de stagiaire dans les autres bibliothèques de l'échantillon s'explique, en partie, par le peu d'heures d'ouverture de la structure comme c'est le cas à Seugy.

Toutes les bibliothèques accueillant des stagiaires ont reçu des élèves de 3<sup>e</sup>. Cet accueil est systématique à Ermont. Les bibliothécaires estiment qu'outre le fait de faire découvrir le métier de bibliothécaire, la présence des stagiaires permet une réflexion sur les pratiques professionnelles qui sont alors envisagées sous un autre angle.

Les élèves peuvent également découvrir ou redécouvrir une institution qu'ils ne fréquentaient pas ou plus. Toutes les bibliothèques constatent, que les stagiaires reviennent à l'issue de leur période de stage en tant qu'usagers. **L'impact ici est donc à double sens** : la bibliothèque a **un impact sur le stagiaire** en le mettant en contact avec un service et en lui ouvrant le champ des possibles en termes de débouchés professionnels.

De ce point de vue, le stage peut être l'occasion d'une embauche ultérieure. A Enghien-les-Bains, par exemple, l'embauche d'une ancienne stagiaire en formation universitaire est envisagée. **La présence du stagiaire offre l'opportunité de questionner et de réadapter les services** de la bibliothèque, de questionner l'offre et de la faire évoluer vers les pratiques innovantes promues par les établissements scolaires ou par les usages quotidiens.



# Questionnaire en ligne à destination des bibliothèques de l'échantillon

Vous êtes la bibliothèque de ?

## Quels sont les impacts économiques de la bibliothèque sur le territoire ?

1. A quels types de fournisseurs la bibliothèque a-t-elle recours pour son fonctionnement quotidien ?

On cherche à savoir dans quelle mesure la bibliothèque est un acteur économique, et auprès de qui elle investit son budget (librairie, conteur, traiteur, etc...)

- Librairie
- Conteur
- Traiteur
- Formateurs
- Autre :

2. Où se situe le siège social des principaux fournisseurs de la bibliothèque en termes de budget ?

3. Pour approfondir notre recherche, pourriez-vous nous apporter des détails chiffrés sur ce thème ?

Lors d'un échange téléphonique ou un rendez-vous spécifique sur ce thème, en fonction de vos possibilités.

- Oui
- Non

4.1. La bibliothèque a-t-elle déjà reçu des visites de personnes dans leur cadre professionnel venant d'autres territoires dans les 3 dernières années ? (Chef d'entreprise, documentalistes de communes voisines, d'autres départements, d'autres régions, autres pays)

- Oui
- Non

4.2. Si oui, d'où étaient-ils originaires ?

- D'autres communes
- D'autres intercommunalités
- D'autres départements
- D'autres régions
- D'autres pays

4.3. Si oui, à quelle occasion ?

- Inauguration ou réaménagement des bâtiments
- Formations, journées d'études, colloques
- Visites
- Autre :

5. Où se situe le domicile des personnes (salariées et bénévoles) qui travaillent à la bibliothèque ?

6.1 La bibliothèque mène-t-elle des actions avec les entreprises ?

Accueil de séminaires professionnels, prêt de documents,...

- Oui
- Non

6.2 Si oui, lesquelles ?

## Quels sont les impacts sur la cohésion sociale et la qualité de vie de la bibliothèque ?

7. Quel est le niveau d'étude des personnes qui travaillent à la bibliothèque ?

On cherche à savoir dans quelle mesure la bibliothèque est un acteur de la mixité sociale en tant qu'employeur

Pas d'étude	Niveau CAP	Niveau Bac	Niveau Bac + 2 / Bac +3	Niveau Bac + 4 et plus	Non communiqué

8.1 Parmi les gens qui travaillent à la bibliothèque y a-t-il des personnes déclarées travailleurs handicapés ?

On cherche à savoir dans quelle mesure la bibliothèque est un acteur de l'inclusion sociale en tant qu'employeur

- Oui
- Non



8.2 Si oui, combien ?

9. Quel type de contrat ont les personnes qui travaillent à la bibliothèque ?

Fonctionnaire	CDI	CDD Temps complet	CDD Temps partiel	Contrat d'accès à l'emploi	Contrat unique d'insertion	Emploi d'avenir	Bénévole	Autres

10.1 La bibliothèque mène-t-elle une ou des actions de retour vers l'emploi ? (ateliers CV, ateliers lettres de motivation, aide à la recherche d'annonces,...)

Oui

Non

10.2 Si oui, quel type d'action ?

10.3 Si oui, combien d'actions ont été menées au cours de l'année 2015 ?

11.1 La bibliothèque accueille-t-elle des antennes, des permanences des services sociaux ? (pôle emploi, assistant social, écrivain public, PMI...)

Oui

Non

11.2 Si la bibliothèque accueille des antennes, quelles sont-elles ?

11.3 Si la bibliothèque accueille des antennes, combien ont été accueillies au cours de l'année 2015 ?

## Quels sont les impacts éducatifs et culturels de la bibliothèque ?

12. La bibliothèque propose-t-elle des cours de langues ? (sur place ou à distance)

Oui

Non

13. Les cours de langues que propose la bibliothèque sont-ils assurés par un formateur ? (sur place ou à distance)

Oui

Non

14.1 La bibliothèque accueille-t-elle des classes ?

Oui

Non

14.2 Si oui, quels niveaux ? (Maternelle, primaire, collège, lycée)

14.3 Si oui, quelles actions spécifiques mène-t-elle avec les classes ?

Si ces actions sont menées dans le cadre des TAP, merci de le préciser.

15.1 La bibliothèque mène-t-elle des actions de soutien scolaire ? (Aménagement d'horaires pour révisions, préparation aux examens, aide aux devoirs...)

Oui

Non

15.2 Si la bibliothèque mène de telles actions, de quel type sont-elles ? (Session de révision, préparation aux examens, aide aux devoirs...)

15.3 Si la bibliothèque mène de telles actions, combien d'actions se sont déroulées en 2015 ?

16.1 La bibliothèque a-t-elle des actions hors les murs ? (lire à la plage, portage à domicile, lecture à la maison de retraite, etc...)

Oui

Non

16.2 Si oui, quelles sont les actions ?

17.1 La bibliothèque entretient-elle des partenariats avec d'autres structures culturelles ? (Musée, cinéma, théâtre, salle de concert, danse,...)

Oui

Non

17.2 Si oui, quelles structures ?

17.3 Si oui, quel type de partenariat ? (Mise à disposition de salle, prêt de matériel, diffusion de supports de com...)

17.4 Si oui, combien d'actions ont été menées en 2015 ?

18.1 La bibliothèque mène-t-elle des actions avec les structures sociales ?

Oui

Non

18.2 Si oui, lesquelles ?

18.3 Si oui, combien d'actions ont été menées en 2015 ?

19.1 La bibliothèque mène-t-elle des actions de formation ? (En direction des animateurs, assistantes maternelles,...)

Oui

Non

19.2 Si oui, lesquelles ?

19.3 Si oui, combien d'actions ont été menées en 2015 ?

20.1 La bibliothèque accueille-t-elle des stagiaires ? (3ème, CAP, lycéens, BTS, ABF, DUT métiers du livre, etc...)

Oui

Non

20.2 Si oui, combien de stagiaires ont été accueillis en 2015 ?

20.3 Quel est le niveau de formation des stagiaires accueillis ?

Merci de préciser pour chaque stagiaire accueilli le niveau (3ème, CAP, Lycée, BTS, IUT métiers du livre, etc.)

21. La bibliothèque propose-t-elle des ressources d'auto-formation ? (Sur place ou en ligne)

Oui

Non

22. Par rapport aux différentes thématiques abordées dans le questionnaire, souhaiteriez-vous ajouter quelque chose ?

## Grille d'entretien avec les bibliothèques de l'échantillon

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
Pouvez-vous me parler de votre budget ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est votre budget pour 2016 ?</li> <li>• Quels sont les fournisseurs auxquels la bibliothèque a recours et pour quel montant respectif ? (compte les fournisseurs autre que les livres)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvez-vous m'en dire davantage ?</li> </ul>
Connaissez-vous le coût de fonctionnement de votre bibliothèque ? (bâtiment, entretien, ménage)		
Pouvez-vous me parler des professionnels qui sont venus à la bibliothèque ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels bibliothécaires et autres ?</li> <li>• Dans quel cadre sont-ils venus ?</li> <li>• Cela a-t-il débouché sur des actions en commun ?</li> <li>• Cette visite a-t-elle incité d'autres visites ou d'autres actions ?</li> <li>• En avez-vous parlé avec vos élus ? Ont-ils été associés ? Comment ?</li> </ul>	
Pouvez-vous me parler des ateliers d'écriture CV que vous menez ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que ces ateliers sont organisés avec un partenaire local ? Lequel ?</li> <li>• L'animation de ces ateliers est-elle prise en charge par du personnel de la bibliothèque spécialement formé ?</li> <li>• Combien d'usagers ont participé à ces ateliers ?</li> <li>• Savez-vous si les participants décrochent des entretiens voire un emploi ?</li> <li>• Y a-t-il un suivi prévu par vous ou vos partenaires sur cette action ?</li> <li>• Serait-il possible d'assister à un de ces ateliers ?</li> </ul>	
Que pouvez-vous me dire des partenariats que vous entretenez avec les entreprises ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En quoi consistent-ils (location de salle, mécénat de compétences, mécénat) ?</li> <li>• Quels sont les secteurs d'activités de ces artisans et de ces commerces (librairie, boulanger) ?</li> <li>• S'agit-il d'entreprises locales ?</li> <li>• Depuis combien de temps avez-vous ces partenariats ?</li> <li>• Que vous apportent ces partenariats ?</li> </ul>	
Que pouvez-vous me dire sur vos partenariats avec les structures sociales ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En quoi consistent-ils ?</li> <li>• Depuis combien de temps avez-vous ces partenariats ?</li> <li>• Ces partenariats attirent-ils des usagers vers la bibliothèque ? Si oui, combien (globalement) ? (bénéfice secondaire)</li> <li>• Que vous apportent ces partenariats ?</li> </ul>	

<p>Que pouvez-vous me dire sur les actions que vous faites en direction des classes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis combien de temps accueillez-vous des classes ?</li> <li>• Constatez-vous que des élèves venus dans le cadre de l'accueil de classe, reviennent par la suite ? Seuls ou accompagnés ? Si oui, dans quelle proportion ?</li> <li>• Combien de participants participent aux ateliers de soutien scolaire ?</li> <li>• Quel retour en font-ils ?</li> <li>• Avez-vous développé d'autres actions pour favoriser la réussite scolaire (ressources numériques, partenariats avec d'autres structures spécialisées, ...) ?</li> <li>• L'élargissement des horaires d'ouverture pour des séances de révisions a-t-il attiré des usagers ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvez-vous m'en dire davantage ?</li> </ul>
<p>Pouvez-vous nous parler de vos actions de formations ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que ces actions sont organisées avec un partenaire local ? Lequel ?</li> <li>• L'animation de ces actions est-elle prise en charge par du personnel de la bibliothèque spécialement formé ?</li> <li>• Combien de personnes participent à ces formations ?</li> <li>• Serait-il envisageable de rencontrer les personnes qui y participent ?</li> </ul>	
<p>Pouvez-vous nous parler de vos actions hors les murs ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis combien de temps menez-vous ce type d'actions ?</li> <li>• Combien d'usagers participent à ce type d'actions ?</li> <li>• Cela-a-t-il amené des fréquentants réguliers voire des inscriptions à la bibliothèque ?</li> <li>• Si oui, dans quelle proportion ? (bénéfice secondaire)</li> </ul>	
<p>Pouvez-vous nous parler de l'accueil de stagiaire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quel domaine ?</li> <li>• Quel est le temps en moyenne d'un stage ?</li> <li>• Les stagiaires que vous avez accueillis sont-ils revenus à la bibliothèque (en tant qu'utilisateur, que bénévoles) ?</li> </ul>	
<p>Pouvez-vous nous parler de vos relations avec les élus ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est votre interlocuteur le plus fréquent ?</li> <li>• Selon vous, serait-il possible de le rencontrer ?</li> <li>• Y-a-t-il une place particulière pour la bibliothèque dans la communication municipale ou régionale ? (article dans le journal municipal ou la presse locale)</li> <li>• Y-a-t-il une communication sur la bibliothèque dans la presse professionnelle ?</li> <li>• La bibliothèque a-t-elle été utilisée par d'autres services de la commune ?</li> </ul>	

## Questionnaire aux usagers de la bibliothèque

Bonjour,

Le Conseil départemental du Val d'Oise coordonne une étude sur les répercussions que peut avoir la fréquentation de la bibliothèque sur votre quotidien. Cette démarche concerne tous les usagers, inscrits comme non-inscrits à la bibliothèque

Pour cela, votre témoignage serait très précieux.

Nous vous invitons donc à remplir ce rapide questionnaire. Pour chaque question, plusieurs réponses sont possibles. Vous pouvez aussi nous laisser des remarques, des suggestions ou des commentaires.

Merci de votre participation !

### Votre venue à la bibliothèque

1. Aujourd'hui vous êtes venu(e) à la bibliothèque :

- seul(e)
- accompagné

2. Au cours de l'année, à quelle fréquence êtes-vous venu à la bibliothèque (y compris ce jour) ?

- Très occasionnellement
- Occasionnellement
- Une fois par mois
- Une fois par semaine
- Plus d'une fois par semaine

3. Combien de temps passez-vous à la bibliothèque en général ?

- Moins de 15 mn
- De 15 à 30 mn
- De 30 mn à 1 heure
- Plus d'une heure
- Cela dépend

### Usage d'Internet

4. Utilisez-vous la bibliothèque pour vous connecter à Internet ?

- Oui
- Non
- Service non disponible

5. Si oui, utilisez-vous Internet à la bibliothèque pour :

Faire des recherches ?  Oui  Non  Service non disponible

Lire la presse ?  Oui  Non  Service non disponible

Pour faire des achats ?  Oui  Non  Service non disponible

Pour répondre à vos courriels  Oui  Non  Service non disponible

Dialoguer avec vos proches (skype, msn, facebook,...) ? .....



## Lire, travailler, faire des recherches

6. Vous arrive-t-il de lire la presse à la bibliothèque ?

Oui  Non  Service non disponible

7. Utilisez-vous la bibliothèque pour :

Faire vos travaux personnels (devoirs, recherches professionnelles, etc.) ?  Oui  Non

Rédiger ou actualiser votre curriculum vitae ?  Oui  Non

Faire des recherches sur vos opportunités professionnelles ?  Oui  Non

Remplir des formalités administratives (chercher un formulaire, remplir une déclaration,...) ?  Oui  Non

Rechercher des informations relatives à votre santé ?  Oui  Non

## L'influence de la bibliothèque :

8. Vous arrive-t-il de profiter de vos trajets pour aller ou revenir de la bibliothèque pour faire des achats ?

Oui  Non

9. Si oui, quel type d'achats ?

10. La bibliothèque vous a-t-elle permis de faire de nouvelles connaissances ? (De nouveaux amis, des relations amoureuses, ...)

Oui  Non  Ne se prononce pas

11. Selon vous, la fréquentation de la bibliothèque a-t-elle changé quelque chose dans vos relations avec votre famille, vos amis, vos collègues, vos voisins ou d'autres groupes ? (donner d'autres sujets d'échanges, accentuer vos différences,...)

Pas du tout

Un peu

Oui, très fortement

Ne sais pas

12. Selon vous, la fréquentation de la bibliothèque a-t-elle un impact sur votre état d'esprit (tristesse, joie, fatigue ...) ?

Pas du tout

Un peu

Oui, très fortement

Ne sais pas

13. Selon vous, la fréquentation de la bibliothèque a-t-elle un impact dans la gestion de votre santé ?

Pas du tout

Un peu

Oui, très fortement

Ne sais pas

14. Selon vous, quelle est ou quelle a été l'influence de la bibliothèque sur votre parcours scolaire ?

- Pas du tout
- Un peu
- Oui, très fortement
- Ne sais pas

Précisez : .....

15. La bibliothèque vous a-t-elle permis d'acquérir des connaissances en informatique ? (Utilisation de Word, d'Excel, de Photoshop,...)

- Oui
- Non

16. Si oui, de quel type de connaissances, s'agit-il ?

- Des connaissances de base en informatique
- De parfaire des connaissances en informatique
- Des connaissances générales sur Internet
- Ne se prononce pas

## Profil

17. Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

Quel est votre âge ? : .....

Votre commune de résidence : .....

Votre situation professionnelle :

- Scolaire, Etudiant
- En recherche d'emploi
- Sans activité
- Retraite
- Actif      Précisez : .....
- Autre      Précisez : .....

18. Vous diriez que votre santé est :

- Excellente
- Satisfaisante
- Très bonne
- Mauvaise
- Bonne
- Ne se prononce pas

19. Vous arrive-t-il de sortir au ?

- Cinéma
- Musique
- Manifestations sportives
- Théâtre
- Danse
- Autre      Précisez : .....
- Ne se prononce pas

20. Participez-vous à une association sportive, culturelle ou sociale (football, théâtre, restaurants du cœur, etc...) ?

- Oui    Non    Ne se prononce pas

21. Si vous exercez-vous des fonctions particulières dans cette association, quelles sont-elles ?

- Président  
 Vice-Président  
 Trésorier  
 Membre du bureau  
 Autre   Précisez : .....  
 Ne se prononce pas

22. Etes-vous impliqué dans un engagement citoyen (mandat local, foyer rural, comité des services publics,...) ?

- Oui    Non    Ne se prononce pas

23. Si oui, de quelle manière ?

- Conseil municipal  
 Organisation syndicale  
 Conseil de quartiers  
 Autre   Précisez : .....  
 Ne se prononce pas

**Nous vous remercions pour les précieuses minutes que vous avez consacrées à ce questionnaire.  
Les résultats de cette étude seront publiés à l'automne. Un lien sera disponible sur le site du Conseil départemental.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des détails : [nolwenn.bouric@valdoise.fr](mailto:nolwenn.bouric@valdoise.fr) ou au 01 30 75 84 62**

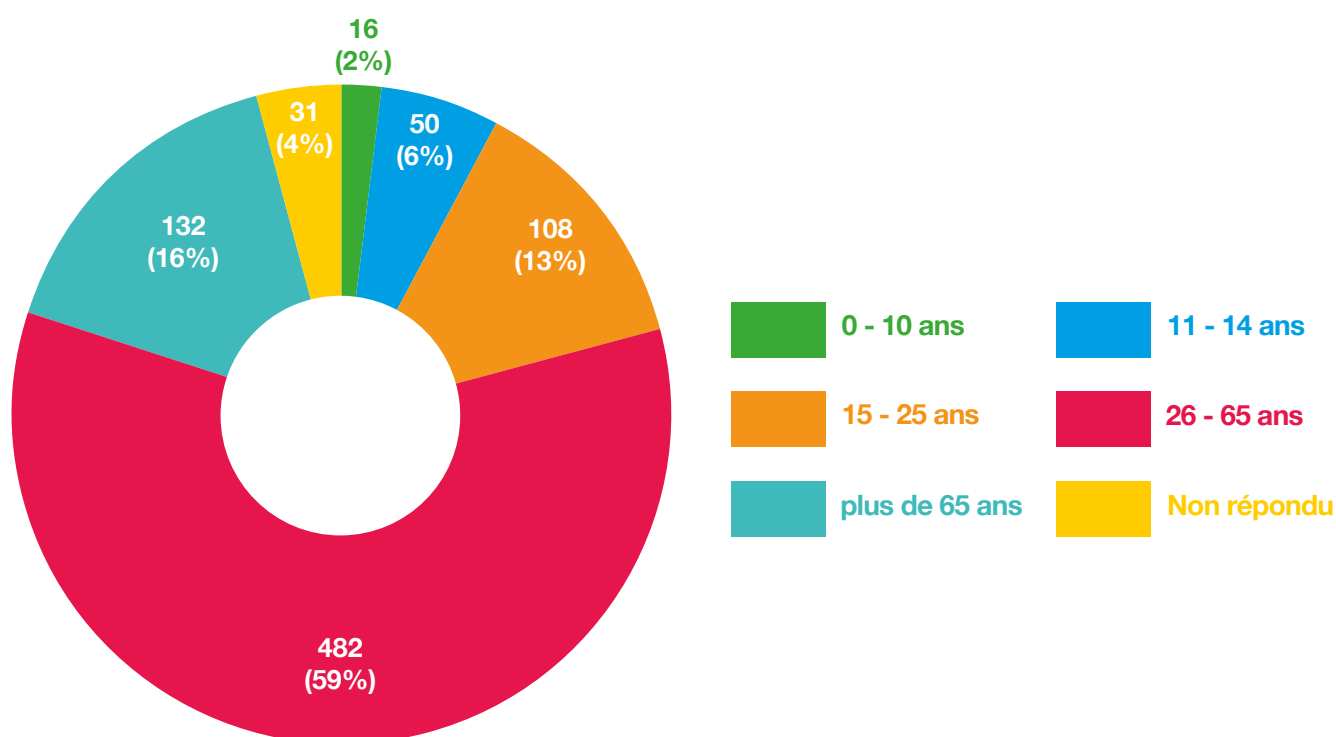
## Grille d'entretien avec les élus des communes de l'échantillon

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
Pouvez-vous me parler de votre vision de la bibliothèque ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'après vous, quels services la bibliothèque rend-elle aux usagers ?</li> <li>• Etes-vous interpellé par les usagers sur des questions relatives à la bibliothèque ?</li> <li>• D'après vous, quelles sont les relations entre la scolarité et la bibliothèque ?</li> <li>• D'après- vous la bibliothèque est-elle facteur de cohésion sociale pour les habitants ? Et si oui, comment ?</li> <li>• La bibliothèque s'inscrit-elle dans votre politique de la ville ?</li> <li>• Les actions de votre bibliothèque ont-elles offertes des opportunités à la collectivité ? (partenariat, échanges, ...)</li> <li>• Utilisez-vous la bibliothèque pour mettre en œuvre ou porter une politique transversale ?</li> <li>• La question de la mise en réseau de la bibliothèque est-elle envisagée ? Pourquoi ?</li> <li>• La bibliothèque est-elle un enjeu intercommunal ?</li> <li>• Est-ce un élément attractif de votre territoire ?</li> </ul>	
Quelle place occupe la bibliothèque dans vos priorités ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si vous deviez hiérarchiser vos politiques publiques, où se situerait la lecture publique ?</li> <li>• Pourquoi ?</li> <li>• Plus largement, quelle place occupe la bibliothèque dans vos politiques publiques ?</li> <li>• Quelle place occupe la bibliothèque dans vos politiques culturelles ?</li> </ul>	
Pouvez-vous me parler de vos choix budgétaires concernant la lecture publique ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le budget de la lecture publique a-t-il augmenté ou diminué par rapport à l'année précédente ?</li> <li>• Pour quelles raisons ?</li> <li>• Avez-vous dû faire un choix entre plusieurs politiques publiques et pourquoi avoir choisi ou non la lecture publique ?</li> <li>• Pensez-vous que la bibliothèque devrait être gratuite ? (Seugy gratuite)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvez-vous m'en dire davantage ?</li> </ul>
Qu'attendez-vous de cette étude ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel retour vous serait utile de cette étude ?</li> </ul>	

## Budget d'acquisition des bibliothèques de l'échantillon

Communes	Budget d'acquisition de documents global	Budget d'acquisition aux librairies valdoisiennes	Proportion
Avernes	994 €	994 €	100 %
Belloy-en-France	2 023 €	2 023 €	100 %
Champagne-sur-Oise	5 735 €	3 558 €	62 %
Commeny	990 €	990 €	100 %
Enghien-les-Bains	46 078 €	Non communiqué	Non communiqué
Ermont	87 110 €	52 266 €	60 %
Jouy-le-Moutier	55 993 €	4 868 €	9 %
Le Thillay	4 356 €	0 €	0 %
Saint-Brice-sous-Forêt	14 976 €	2 246 €	15 %
Saint-Gratien	74 160 €	8 920 €	12 %
Saint-Ouen-l'Aumône	64 066 €	42 000 €	65 %
Seugy	629 €	629 €	100 %
Villiers-le-Bel	0 €	0 €	0 %

## Âge et lieu de résidence des répondants au questionnaire usagers



67% des répondants résident dans la commune d'implantation de la bibliothèque (547 sur 819)

# Notes



Conseil départemental du Val d'Oise  
2 avenue du Parc  
CS 20201 CERGY  
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 30 30  
fax : 01 34 25 33 00  
communication@valdoise.fr  
www.valdoise.fr

